LE SOMMET

Décembre 2012





SOMMAIRE



Voeux du Conseil municipal

Les membres du Conseil municipal et le personnel de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, ainsi que les nombreux bénévoles, profitent de cette période de réjouissances pour souhaiter à toute la population, sans oublier ses nombreux visiteurs et ses résidents saisonniers qui nous reviennent toujours de plus en plus nombreux à cette occasion, une bonne et prospère année 2013.

Le Conseil municipal mettra tout en œuvre pour optimiser la qualité de vie de chaque citoyenne et citoyen, et cela, en harmonie avec le caractère champêtre qui nous caractérise. Municipalité à vocation récréo-touristique, qu'on peut, à juste titre, qualifier de paradis du plein air.

Permettons-nous une pensée particulière pour ceux et celles qui passeront les fêtes seules. Que la magie de Noël nous rende tous plus solidaires et humains. Que cette nouvelle année en soit une prospère et inspiratrice pour tous avec dénominateur commun la fougue et l'engagement de gens épris de leur milieu et sensibles à promouvoir un développement qui se fasse dans la continuité et le respect de l'environnement, élément clé d'une qualité de vie si recherchée.

Que cette nouvelle année soit à la hauteur de toutes vos espérances.

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE

Germain Tremblay, maire



LE SOMMET

VOTRE MUNICIPALITÉ VOUS INFORME





Conception et montage:
Imprimerie Blouin Inc.

2850 exemplaires

Responsable du journal:
Martin Pouliot
Directeur des loisirs

Pour tout commentaire:
Martin Pouliot
418 826-2253
Le Sommet
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges
33, rue de l'Église
Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec) G0A 3R0

Note:
Les auteurs sont les seuls responsables du contenu des articles.

Vous pouvez consulter notre site internet au:
www.saintferreollesneiges.qc.ca

De plus, communiquez avec nous aux adresses électroniques suivantes:

Pour rejoindre :

Service d'urbanisme
Chantale Richard
urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

Émission des permis et inspections
Simon Demers (inspecteur adjoint)
inspection@saintferreollesneiges.qc.ca

Loisirs
Martin Pouliot
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

Direction générale
François Drouin
directeur@saintferreollesneiges.qc.ca

Secrétariat et taxation
Manon Larouche
info@saintferreollesneiges.qc.ca

Pour nous rejoindre : 418 826-2253

Calendrier

Janvier

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2 - Cueillette des ordures (secteur est)	3	4	5
6	7 - Séance du conseil municipal - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage	8 - Bibliothèque - Les Amis en Or - Inscription loisirs	9 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque - Inscription loisirs	10 - Bibliothèque	11	12 - Bibliothèque
13 - Bibliothèque	14 - Cueillette des ordures (secteur ouest)	15 - Bibliothèque - Les Amis en Or	16 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	17 - Bibliothèque	18	19 - Bibliothèque
20 - Bibliothèque	21 - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage	22 - Bibliothèque - Les Amis en Or	23 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	24 - Bibliothèque	25	26 - Bibliothèque
27 - Bibliothèque	28 - Cueillette des ordures (secteur ouest)	29 - Bibliothèque - Réunion du CCU	30 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	31 - Bibliothèque		

Calendrier

Février

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2 - Bibliothèque
3 - Bibliothèque	4 - Séance du conseil municipal - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage	5 - Bibliothèque - Les Amis en or	6 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	7 - Bibliothèque	8	9 - Bibliothèque
10 - Bibliothèque	11 - Cueillette des ordures (secteur ouest)	12 - Bibliothèque - Les Amis en or	13 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	14 - Bibliothèque	15 - Début du Carnaval des Neiges	16 - Bibliothèque - Journée familiale - Souper et soirée dansante
17 - Bibliothèque	18 - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage - Activité culturelle	19 - Bibliothèque - Les Amis en or	20 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	21 - Bibliothèque	22	23 - Bibliothèque - Souper fondue chinoise
24 - Bibliothèque	25 - Cueillette des ordures (secteur ouest)	26 - Bibliothèque - Les Amis en or - Réunion du CCU	27 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	28 - Bibliothèque		

Mars

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2 - Bibliothèque
3 - Bibliothèque - Semaine de la relâche scolaire	4 - Séance du conseil municipal - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage	5 - Bibliothèque - Les Amis en or	6 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	7 - Bibliothèque	8	9 - Bibliothèque
10 - Bibliothèque	11 - Cueillette des ordures (secteur ouest)	12 - Bibliothèque - Les Amis en or - Activité culturelle	13 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	14 - Bibliothèque	15	16 - Bibliothèque
17 - Bibliothèque	18 - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage	19 - Bibliothèque - Les Amis en or	20 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	21 - Bibliothèque	22	23 - Bibliothèque
24/31 - Bibliothèque	25 - Cueillette des ordures (secteur ouest)	26 - Bibliothèque - Les Amis en or - Réunion du CCU	27 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	28 - Bibliothèque	29	30 - Bibliothèque



LA VIE MUNICIPALE... EN BREF

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES

Allocution du maire présentée lors de la séance du 5 novembre 2012.

Mesdames,

Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, nous vous présentons un bref tableau de la situation financière de la municipalité.

Ce rapport tient compte des états financiers au 31 décembre 2011, du rapport du vérificateur, des indications préliminaires sur l'année financière en cours, de la rémunération des élus en 2012 et des orientations générales du budget 2013. De plus, une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 $, conclus depuis le 1er novembre 2011, est déposée et jointe en annexe.

Nous en profitons également pour faire la reddition de comptes. À cet effet, un document présentant vingt-trois (23) indicateurs de gestion, basé sur l'exercice financier 2011, est déposé.

1. ÉTATS FINANCIERS DE LA MUNICIPALITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2011 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

1.1 L'ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT

L'état des résultats de la municipalité pour l'exercice terminé au 31 décembre 2011 présente des revenus de 5 508 508 $, des charges de 4 572 573 $ en excluant les revenus d'investissement et l'amortissement. La municipalité a remboursé un montant de 781 104 $ sur sa dette à long terme et la somme des affectations totalise 2 481 $. Le surplus municipal de l'exercice 2011 a été de 300 912 $.

1.2 RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Le rapport du vérificateur a été signé le 20 juin 2012 par la firme comptable, Richard Bédard C.G.A. Ce rapport est standard et il ne comporte aucune réserve ni aucune restriction concernant notre administration et notre situation financière. Vous pourrez consulter ce rapport en faisant la demande au secrétaire-trésorier.

2. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR L'ANNÉE FINANCIÈRE EN COURS

Les états financiers les plus récents que nous possédons sont arrêtés au 30 septembre 2012.

	30 septembre 2012	**Prévision**
Taxes foncières	3 196 363 $	3 196 363 $
Tarification	1 230 701 $	1 230 701 $
Tenant lieu de taxe	3 619 $	15 530 $
Transferts	35 985 $	271 350 $
Services rendus	133 201 $	140 000 $
Imposition de droits	195 178 $	296 000 $
Amendes et pénalités	11 876 $	17 000 $
Intérêts	7 296 $	25 000 $
Autres revenus	251 607 $	484 000 $
Le grand total des revenus s'élève donc à	**5 065 130 $**	**5 675 944 $**
Dépenses		
Administration générale	808 922 $	942 000 $
Sécurité publique	350 596 $	590 470 $
Transports	960 037 $	1 230 450 $
Hygiène du milieu	576 724 $	718 560 $
Santé et bien-être	7 060 $	7 060 $
Urbanisme et zonage	248 794 $	357 800 $
Activités récréatives	268 683 $	324 000 $
Activités culturelles	35 673 $	40 920 $
Frais de financement	215 004 $	400 820 $
Le total des dépenses s'élève à	**3 471 493 $**	**4 612 080 $**
Autres activités financières		
Remboursement en capital	274 926 $	877 610 $
Transfert à l'état des activités d'investissement (paiements comptants par les citoyens des travaux d'investissement)	27 569 $	27 569 $
Le total des autres activités s'élève à	**245 001 $**	**905 179 $**
Affectations		
Surplus accumulé non affecté	(7 193) $	(107 190 $)
Fonds réservés	87 830 $	87 830 $
Total - affectations	**80 637 $**	**19 560 $**
EXCÉDENT NET	1 372 475 $	185 814 $

3. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS

En vertu du règlement #11-605 de la municipalité, les membres du conseil municipal reçoivent, en 2012, les rémunérations et allocations suivantes:

Le maire :	Rémunération :	23 100,00 $
	Allocation :	11 550,00 $
Chaque conseiller :	Rémunération :	7 700,00 $
	Allocation :	3 850,00 $

De plus, le maire et les conseillers qui siègent au comité consultatif d'urbanisme reçoivent chacun, pour leur participation aux réunions du comité, une rémunération additionnelle de 50 $ par présence.

4. CONTRATS SUPÉRIEURS À 25 000 $

Depuis le 1er novembre 2011, le montant total des contrats que la municipalité a accordé, dont la dépense est supérieure à 25 000 $, s'élève à 2 763 168,96 $ (Annexe 1).

5. INDICATEURS DE GESTION MUNICIPAUX

Depuis 2006, la municipalité a la responsabilité de rendre compte auprès de sa population des résultats des indicateurs de performance qu'elle mesure. Les indicateurs constituent un mode d'évaluation des services pour les contribuables qui visent à aider les élus et les gestionnaires municipaux dans la prise de décision. Les indicateurs obligatoires touchent les grandes fonctions suivantes :

- Sécurité publique (sécurité incendie);
- Transport routier (voirie municipale et enlèvement de la neige);
- Hygiène du milieu (approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution de l'eau et traitement des eaux usées et réseau d'égout, déchets domestiques et assimilés, collecte sélective de matières recyclables);
- Aménagement et urbanisme;
- Ressources humaines.

Les indicateurs de performance sont établis à partir des résultats apparaissant au rapport financier de l'exercice indiqué. (Annexe 2)

6. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2013

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2013

Des orientations en lien avec la VISION 2020 de la municipalité,

« Une municipalité orientée vers la FAMILLE et reconnue, entre autres, pour :

- La qualité de ses services;
- L'innovation;
- La performance de son organisation;
- La beauté de son environnement champêtre;
- Ses attraits pour les villégiateurs,

Bref, une municipalité qui est le paradis des amateurs de plein air ».

1. URBANISME ET PROJETS À INCIDENCE TOURISTIQUE

1.1 PERSONNEL

- Deux ressources seront maintenues.

1.2 Fleurons du Québec (adhésion en 2009)

À l'automne 2009, la municipalité s'est vue décerner 3 Fleurons.

Elle appuiera donc le Comité d'embellissement paysager afin qu'il poursuive ses efforts pour répondre aux recommandations du Comité d'évaluation des Fleurons. De plus, des corvées seront réalisées à certains endroits (terrain de balle, HLM).

1.3 RÉVISION DES RÈGLEMENTS (Résolution #12-294)

Un mandat sera donné à une firme pour la révision du plan d'urbanisme, des règlements de lotissement, de construction, zonage et permis et l'administration des règlements d'urbanisme.

Un mandat sera aussi donné à une firme pour la planification du développement domiciliaire dans l'ensemble du secteur de la rue de la Vallée (S0 du rang St-Julien) afin de prévoir et rentabiliser les investissements sur les équipements requis, telles les stations de pompage des eaux usées.

- Le Conseil compte mettre sur Internet la matrice graphique et les demandes de permis.

1.4 PRÉSERVATION ET MISE EN VALEUR DU CARACTÈRE CHAMPÊTRE

- Protection d'éléments identitaires, par exemple les propriétés de la Fabrique.

1.5 ENVIRONNEMENT

Contribution au contrôle des insectes piqueurs, en collaboration avec les partenaires. Un tel projet contribue à améliorer la qualité de vie des citoyens et a des effets positifs sur l'industrie touristique.

1.6 PROMOTION DES DÉVELOPPEMENTS RÉSIDENTIELS (Résolution #12-160)

Élaboration d'une enseigne promotionnelle avec les armoiries de la municipalité qui serait placée à l'entrée ouest de la municipalité. Elle permettrait de rendre les projets domiciliaires plus visibles pour les visiteurs. Un mandat sera donné à une firme afin de réaliser un concept d'enseigne.

1.7 ACHAT D'ÉQUIPEMENTS

- Achat de deux ordinateurs.
- Achat d'un photocopieur couleur et d'un projecteur fixe pour la salle de réunion du conseil et amélioration des micros pour les réunions du conseil.

1.8 DESTINATION MONT-STE-ANNE/CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Le Conseil compte contribuer à la mise sur pied d'une association de villégiature afin de faire de la Côte-de-Beaupré une destination quatre-saisons.

2. ÉVALUATION ORGANISATIONNELLE ET ORIENTATION STRATÉGIQUE

Le Conseil poursuivra le suivi du plan d'action. Des rencontres sont prévues avec la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

3. PLAN D'ACTION DU COMITÉ PERMANENT DE LA FAMILLE

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a accepté la proposition du Comité de la Famille pour l'élaboration d'une politique municipale des Aînés (MADA) et d'un plan d'action dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés. Une aide financière nous est accordée.

En 2013, le Comité permanent de la Famille élaborera une nouvelle politique MADA et renouvellera sa politique familiale. Les citoyens seront consultés.



Un montant sera prévu afin de donner suite à ces deux politiques pour lesquelles l'organisme Carrefour action famille accompagne le Comité dans le cadre de leur élaboration.

Une municipalité Amie des Aînés, c'est une société pour tous les âges qui permet à ceux des générations actuelles et futures de vivre dans un environnement favorisant leur vieillissement, leur épanouissement et leur sécurité.

4. IMMEUBLES ET TERRAINS MUNICIPAUX

4.1 Un mandat a été donné à une firme afin de planifier l'utilisation optimale de ses propriétés.

La municipalité aura ultérieurement l'usage des bâtiments acquis de la Fabrique en 2011, aussi doit-elle planifier l'utilisation optimale de ses locaux afin de répondre à ses besoins.

Elle aura à analyser les recommandations de la firme d'architectes et d'ingénieurs (Résolution #12-307).

4.2 RÉAMÉNAGEMENT DE LA CASERNE INCENDIE

Travaux de peinture intérieure et extérieure, réparation du stucco et aménagement extérieur, ce qui ne peut qu'améliorer l'entrée du développement domiciliaire.

4.3 MAISON DES JEUNES

Finalisation de l'aménagement extérieur (peinture et stationnement).

5. SÉCURITÉ DU MILIEU

5.1 Éclairage des rues

- Même politique que les autres années selon les besoins et les demandes.

5.2 VITESSE/ARRÊTS

- Sujet toujours préoccupant à tous les niveaux : avenue Royale, rangs, rues;
- En partenariat avec la Sûreté du Québec et Boralex (éoliennes) pour l'avenue Royale et les rangs.
- Campagne de sensibilisation et barrages routiers: été 2013.
- La collaboration de tous est requise.

6. TRAVAUX PUBLICS

6.1 Poursuite des travaux dans les rangs Saint-Antoine et Saint-Nicolas afin d'améliorer le réseau routier, ainsi que dans les rues de la Savane, des Granges et de l'Amont et sur le Chemin des Trois-Castors.

6.2 Travaux d'infrastructures à l'entrée du Faubourg jusqu'à la rue de la Sagamité suite à plusieurs bris d'aqueduc survenus dans ce secteur. Une demande de subvention sera faite dans le cadre des programmes d'infrastructures Québec-municipalités.

6.3 Le Conseil aura à examiner les demandes concernant l'achat d'équipements destinés à faciliter les travaux, tout en améliorant leur qualité suivant les principes de développement durable.

7. SERVICE DES INCENDIES

7.1 Schéma de couverture de risques

Outre des matériaux et accessoires divers, il y aura un montant à prévoir pour les visites de vérification obligatoires pour les bâtiments à risques élevés et très élevés afin de respecter les exigences du Schéma de couverture de risques incendie.

7.2 Festival des Pompiers de Charlevoix

- En 2013, la municipalité sera l'hôte de la 21e présentation du Festival.

8. HYGIÈNE DU MILIEU

8.1 Recommandations des hydrogéologues

Suites à donner aux recommandations des hydrogéologues en 2009, dont un piézomètre additionnel aux puits du rang St-Antoine, afin de connaître les fluctuations naturelles de la nappe aquifère exploitée par les puits.

8.2 Stratégie québécoise d'économie d'eau potable

Les municipalités devront mettre l'épaule à la roue pour répondre aux objectifs de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable qui vise une réduction de 20% de la consommation totale d'ici 2017.

La stratégie vise à réduire non seulement la production moyenne d'eau par personne au Québec, mais aussi à réduire les fuites sur les réseaux et pour y arriver, il faut plus que des campagnes de sensibilisation à l'économie d'eau potable.

En avril 2014, les municipalités devront avoir réduit de 10% la quantité d'eau distribuée par personne. L'objectif du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire(MAMROT) est de réduire de 20% la consommation d'eau d'ici 2017.

La municipalité doit donc se donner des outils de gestion dans le but d'atteindre les objectifs fixés par la « Stratégie québécoise d'économie d'eau potable ».

Différents programmes de subvention sont en vigueur et les aides financières peuvent atteindre 65% lorsque les travaux proposés sont jugés admissibles.

Rappelons que cette aide financière est conditionnelle à ce que la municipalité se donne un plan d'action comprenant bilan, réglementation, programme de détection et de réparation des fuites, rédaction d'une politique sur l'eau potable, tarification adéquate, installation de compteurs dans les ICI majeurs(payables par les propriétaires), trois (3) débitmètres sectoriels sur le réseau (permettent de localiser les secteurs problématiques), rapport annuel sur la gestion de l'eau.

Les travaux proposés (compteurs pour les ICI et débitmètres) sont en accord avec la Stratégie Québécoise d'Économie d'eau potable (SQEEP) en vigueur depuis 2011, stratégie à laquelle les municipalités doivent se conformer. Si l'objectif global est atteint, le gouvernement n'aura pas à intervenir. Par contre, si les objectifs ne sont pas atteints, le gouvernement sera plus sévère

pour les municipalités récalcitrantes. Il y a obligation de résultat.

Le conseil municipal fera la promotion (souligner les BONS COUPS), auprès des citoyens, de l'économie d'eau potable réalisée dans la municipalité.

Il y aura une séance d'information publique.

9. TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ

La municipalité est desservie par PLUMobile depuis février 2010. La gestion et la coordination du service sont assurées par le CLD de la Côte-de-Beaupré. Ce service est très apprécié des citoyens. Les statistiques sont à la hausse. PLUMobile projette de dépasser 30 000 déplacements pour l'année 2013. On pense même ajouter un parcours durant la période de pointe du matin et faire l'installation de panneaux pour identifier les arrêts dans les municipalités.

10. LOISIRS ET CULTURE

- Deux leviers économiques locaux.
- Impacts majeurs sur la qualité de vie et sur l'effet attractif ou de rétention des personnes.

Certains projets, non réalisés antérieurement, sont en relation directe avec le premier Plan d'action de la politique familiale (2009-2012) et les demandes des citoyens, par exemple, l'aménagement d'un espace multifonctionnel et intergénérationnel. Ce parc répond aux objectifs de la démarche MADA.

Le conseil examinera la possibilité de jeter les premières assises d'aménagement d'un parc dans le Faubourg olympique. Ce parc serait en continuité avec un futur parc linéaire faisant partie d'une phase ultérieure d'un projet de développement intégré du Faubourg olympique, Phase 5, « LE MÖSS DES NEIGES ».

AUTRES IMMOBILISATIONS PRÉVUES

- Bonification et amélioration du mobilier des parcs.
- Amélioration du terrain de balle.
- Aménagement et accès à la rivière Sainte-Anne (parc rue des Libellules).
- Parc Mestachibo: aménagement d'une bande piétonnière le long de l'avenue Royale, face à l'église, pour des raisons sécuritaires.

11. SITE LES SEPT-CHUTES

En octobre 2012, la municipalité a passé une résolution (Résolution #12-332) afin d'informer Hydro-Québec de son engagement à maintenir une contribution financière envers la Corporation du site les Sept-Chutes à la hauteur de 125 000 $ par année pour une période de 5 ans, à compter de 2013, engagement assorti de conditions:

a. modifications de certaines obligations dans le bail;
b. maintien du bail au même coût qu'actuellement;
c. investissement obligatoire de 125 000 $ par année par Hydro-Québec.

- Rappelons que ce site fait partie de l'une des étapes du développement de la municipalité, qu'il représente un joyau patrimonial reconnu dans le Plan d'aménagement de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ).

C'est un OSBL, bref un véhicule promotionnel majeur à tous les niveaux.

C'est un legs à tous ceux qui nous suivront.

CONCLUSIONS

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES BASÉES SUR :

Vision 2020 de la municipalité;

La diversification;

Attentes des citoyens;

Plan d'action de la politique familiale et de la démarche MADA;

Préservation et mise en valeur du caractère champêtre;

Préservation de notre patrimoine collectif.

Germain Tremblay, maire, 5 novembre 2012

ANNEXE 1

Contractant	Nature du contrat	Montant (taxes incluses)
9114-3362 Québec inc	Contrat des ordures	123 485,12 $
Charles Trudel inc.	Nettoyage des rues	34 664,42 $
Déneigement Daniel	Location de machinerie et achat de gravier	63 961,90 $
Lachance inc.	Contrat de déneigement	604 718,98 $
Drainexc	Contrat rg St-Antoine, Cimes, Butte Royale	1 022 801,79 $
Entreprise Godin	Asphalte	130 866,80 $
Équipement d'incendie Levasseur inc.	Acquisition camion pompier	280 412,53 $
Gagné Letarte, avocats		40 819,10 $
Genivar Groupe Conseil		102 225,15 $
Groupe Qualitas inc.	Contrôle des matériaux	36 362,25 $
Ville de Beaupré	Assainissement des eaux usées	177 195,17 $
Ville de Québec	Enfouissement des ordures	145 655,75 $
	Total:	2 763 168,96 $



ANNEXE 2

	2011	2010	2009
TRANSPORT ROUTIER			
Voirie municipale			
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (a)	3 870 $	4 586 $	4 762 $
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (b)	6 225 $	8 764 $	4 762 $
Enlèvement de la neige			
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie (a)	4 408 $	3 747 $	3 954 $
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie (b)	4 408 $	3 747 $	3 954 $
HYGIÈNE DU MILIEU			
Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution			
Nombre de bris par 100 kilomètres de conduite	0,000	8,5714	3,1250
Coût de distribution par kilomètre de conduite (a)	5 210 $	5 552 $	5 825 $
Coût de distribution par kilomètre de conduite (b)	10 915 $	5 552 $	5 805 $
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau (a)	0,05 $	0,01 $	0,01 $
d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau (b)	0,05 $	0,01 $	0,01 $
Coût de distribution par mètre cube d'eau (a)	0,45 $	0,45 $	0,41 $
Coût de distribution par mètre cube d'eau (a)	0,95 $	0,45 $	0,41 $
Traitement des eaux usées et réseaux d'égout			
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées (a)	0,23 $	0,27 $	0,21 $
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées (b)	0,23 $	0,27 $	0,21 $
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite (a)	261 $	879 $	410 $
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite (b)	6 038 $	879 $	410 $
Coût des réseaux d'égout par mètre cube d'eaux usées (a)	0,01 $	0,05 $	0,02 $
Coût des réseaux d'égout par mètre cube d'eaux usées (b)	0,25 $	0,05 $	0,02 $
Déchets domestique et assimilés			
Coût de la collecte des déchets domestiques par local (a)	113,92 $	$	$
Coût de la collecte des déchets domestiques par local (b)	113.92 $	$	$
Collecte sélective de matières recyclables			
Rendement moyen annuel de la collecte sélective	0,12 t	t	t
Taux annuel de diversion	17,91 %	%	%
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE			
Croissance des valeurs résiduelles imposables	45,36 %	4,00 %	3,76 %
RESSOURCES HUMAINES			
Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale	2,36 %	2,19 %	1,25 %
Effort de formation par employé	25,39 h	17,11 h	1,56 h
Taux de départs potentiels à la retraite	11,11 %	11,11 %	0,00 %

(a) Charges avant amortissement
(b) Charges

La séance d'adoption du budget se tiendra jeudi le 13 décembre 2012 à 19 h 30 à la salle municipale

POINTS D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ

GARAGE MUNICIPAL



Dimanche le 21 octobre 2012, la municipalité a organisé une journée porte ouverte au nouveau garage municipal situé au 4070 avenue Royale. C'est près de 150 personnes qui sont venus visiter ce nouveau bâtiment. Celui-ci est composé de trois sections. :

- Une partie administrative où se retrouve au rez-de-chaussée, deux bureaux, un local de menuiserie, une salle de toilette et un local pour les produits ménagers. À l'étage un vestiaire, la salle électrique une salle de toilette et une salle polyvalente (réunion, formation et cuisine) y ont été aménagés.
- La seconde partie du bâtiment est constitué de la section tempérée du garage qui sera principalement utilisé par les employés des travaux publics pour y effectuer des travaux.
- La dernière section du garage qui occupe deux portes n'est pas chauffée. Elle sert d'entrepôt pour la machinerie, l'équipement et les accessoires requis pour l'entretien des infrastructures municipales.

À l'arrière du garage, un espace clôturé a été aménagé pour y entreposer les matériaux utiles qui n'ont pas besoin d'être protégés des intempéries.

Les travaux de construction et d'aménagement ont nécessité un investissement de 1 650 000 $ en incluant tous les frais contingents (architectes, ingénieurs, firme de laboratoire, intérêts sur emprunt temporaire, etc.) Le budget initial prévu pour ce projet était de 1 750 000 $. Le contrat a été accordé au plus bas soumissionnaire conforme soit Construction Citadelles inc. Les travaux ont débutés en octobre 2011 et la municipalité a reçu l'acceptation provisoire pour l'occuper en juin 2012.

Malgré que le bâtiment ait été accessible à partir de ce moment, la priorité du service des travaux publics a été mise sur les travaux extérieurs. Le déménagement ne s'est effectué qu'au début octobre.

Le garage de la rue des Lupins qui était partagé avec le service incendie sera converti pour servir uniquement de caserne incendie. Des travaux y sont prévus pour le rafraîchir. Un mandat a été confié à la firme d'architecte Onico pour s'assurer que la conversion de la vocation du bâtiment se fera dans le respect des normes du Code du bâtiment.

Les travaux prévus à l'extérieur sont le remplacement des fenêtres, la réparation du revêtement extérieur et l'application d'une couche de peinture. La municipalité en profitera pour réaliser des travaux de terrassement. À l'intérieur, l'éclairage et le système de chauffage seront remplacés, des travaux électriques seront effectués, des locaux seront réaménagés et une couche de peinture sera donnée.

CAMION-CITERNE



La municipalité a fait l'acquisition d'un camion-citerne d'une capacité de 3 000 gallons. Acquis au montant de 243 890 $ (plus taxes) ce camion permettra aux pompiers d'avoir une force de frappe minimale lors des interventions dans les secteurs non desservis par le réseau d'aqueduc municipal. Avec le réservoir qui se trouve déjà sur le camion pompe, les pompiers bénéficierons d'un volume d'eau de plus de 15 000 litres, tel que recommandé pour les secteurs non desservis, et ce dans un délai inférieur à 20 minutes.

Auparavant la municipalité se partageait un camion-citerne avec la municipalité de St-Tite-des-Caps où le véhicule était basé. Le camion datait de 1979 et avait de la difficulté depuis quelques années, à rencontrer les exigences de la SAAQ pour pouvoir demeurer sur la route. De plus, le temps de déplacement pour se rendre sur les lieux d'un incendie à partir de St-Tite des Caps excédait 20 minutes, ce qui est une éternité lorsque l'on sait que ce sont les premières minutes qui sont cruciales pour combattre un incendie.

RÉFECTION DE VOIRIE

En 2012, c'est plus de 1 275 000 $ que la municipalité a investi dans la réfection de son réseau routier. Des travaux ont été réalisés aux endroits suivants :

Rang St-Antoine

- Réfection complète de la côte située entre le rang Ste-Marie et le chemin de l'Abitibi (500 mètres);
- Pulvérisation, rechargement et pavage sur une longueur de 270 mètres, en partant du rang Ste-Marie, en allant en direction ouest;
- Pulvérisation, rechargement, aménagement d'un devers et pavage sur une longueur de 130 mètres, vis-à-vis le 584 rang St-Antoine.

Avenue Royale (450 mètres)

- Remplacement de traverses de rue, canalisation des fossés, rechargement de l'accotement, pulvérisation et pavage, à partir du 4977 jusqu'au 5102 avenue Royale.



Rue de la Butte (270 mètres)

- Pulvérisation, rechargement et pavage, partant de l'intersection de l'avenue Royale jusqu'en front du 88 rue de la Butte.

Rue des Cimes (210 mètres)

- Pulvérisation, rechargement et pavage, partant de l'intersection de l'avenue Royale jusqu'en front du 75 rue des Cimes.

Rue de la Tourbe (30 mètres)

- Modification du profil de la portion de la rue située entre la rue du Blé et le projet de développement Le Faubourg Olympique phase 3.

Pour défrayer ces travaux, la municipalité a affecté la subvention de 827 390 $ qui lui a été octroyé dans le cadre du programme de subvention provenant du fonds de la taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ). De ce montant la partie qui provient du gouvernement du Québec est de 242 084 $ et elle sera payée sur 20 ans. La municipalité devra la financer et le gouvernement versera annuellement le montant en capital et intérêt qui correspond à sa part.

Deux subventions provenant du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) du ministère du Transport du Québec ont également été utilisées pour payer sur ces travaux. Ces subventions totalisent 55 000 $.

Le solde sera financé par le fonds de roulement pour la partie qui concerne la rue de la Tourbe et par un emprunt pour le reste.

ÉVACUATION D'URGENCE

Plusieurs ont remarqué les panneaux installés le long de la route 360, entre le Mont-Ste-Anne et le village où il y est indiqué EVACUATION D'URGENCE, le tout suivi d'un numéro. Ces panneaux identifient les endroits où les services d'urgences peuvent avoir accès au sentier Mestachibo lorsqu'une personne est en détresse. Ce ne sont pas des accès ouverts au public.

Depuis que le sentier Mestachibo a été aménagé, les pompiers ont dû intervenir régulièrement pour porter secours à des gens en détresse. Ils sont allés chercher en moyenne, une personne par année, qui était blessée ou qui n'avait plus la force de compléter le parcours. Pour ceux qui ont déjà fait le sentier, il est facile d'évaluer la difficulté que peut représenter le transport d'une personne sur une civière dans le sentier. Avec l'identification des sorties, l'objectif est de permettre de situer plus rapidement le site de l'intervention et d'agir ainsi plus efficacement.

RETRAITE

Après 35 ans de service, madame Louisianne St-Gelais a pris sa retraite, le 1er octobre dernier. Personne méticuleuse, ordonnée et surtout efficace, madame St-Gelais était un atout important pour la municipalité.

Au cours de sa carrière, elle a travaillé avec trois secrétaire-trésoriers et/ou directeur général, quatre maires et un nombre incalculable de conseillers. En plus de devoir s'adapter aux divers changements qui se sont produits au sein de la direction, Madame St-Gelais a vécu tous les changements qui ont affecté le monde municipal. Au cours de ces 35 ans de service, Mme St-Gelais a toujours su démontrer une bonne capacité d'apprentissage et d'adaptation aux changements.

Nous lui souhaitons une bonne retraite!

CHANGEMENT D'ADRESSE

La municipalité de St-Ferréol-les Neiges est un endroit privilégié par un grand nombre de villégiateurs. Plusieurs personnes s'achètent des résidences secondaires pour venir faire du ski ou pour d'autres raisons. D'autres viennent s'y établir en permanence.

Sur les contrats notariés que la municipalité reçoit, l'intention des nouveaux propriétaires n'est pas indiquée. Généralement, lorsque l'acheteur ne provient pas de la Côte-de-Beaupré, la municipalité présume que la nouvelle acquisition est une résidence secondaire. L'adresse de correspondance alors inscrite sur le compte de taxe est celle indiquée après le nom de l'acheteur sur la première page du contrat. Ce qui s'avère dans la majorité des cas, le bon choix.

Cependant, dans les autres cas, si la municipalité n'est pas avisée du changement d'adresse, cela peut prendre un certain temps avant que la municipalité ne sache que le propriétaire est déménagé à St-Ferréol-les-Neiges. Cette situation peut causer certains problèmes, notamment lors de l'envoi des comptes de taxes. Si vous n'avez pas reçu de correspondance de la municipalité, au cours des 12 derniers mois, il y a lieu de se poser des questions et de vérifier auprès de la municipalité, l'adresse à laquelle votre courrier est transmis.

Lorsque le courrier lui revient, la municipalité fait des démarches pour vous retrouver. Mais autrement, il n'y a pas de raison de croire qu'il ne s'est pas rendu.

SERVICE INCENDIE

En juin 2000, le Gouvernement du Québec adoptait le projet de Loi 112 sur la Sécurité Incendie.

De là, les autorités régionales établiront un Schéma de couverture de risques, adopté en février 2011, se fixant par le fait même des objectifs définis, dans les orientations de la Loi 112 qui devront être atteintes dans les 5 prochaines années.

La priorité #1 repose sur la prévention; un plan d'auto-protection fut alors élaboré qui consistait à envoyer un petit questionnaire portant sur la prévention, à 20% de nos citoyens, qui fera en sorte de rejoindre la totalité des résidents dans 5 ans.

Il y a 20% d'entre vous, qui avez reçu le petit questionnaire portant sur la prévention de votre demeure et qui devait nous être retournée dans l'enveloppe préaffranchie.

Nous remercions tous ceux qui ont répondu à notre envoi, mais il reste des personnes qui ont omis ou oublié de remplir le formulaire. Pour ces gens, une lettre de relance a été envoyée et nous espérons que vous répondrez favorablement à notre demande. Si nous ne recevons aucune nouvelle, le service incendie se verra dans l'obligation d'aller vous visiter.

Si vous avez perdu le questionnaire, vous pouvez vous en procurer une, au secrétariat de l'Hôtel de Ville, au 33 rue de l'Église, St-Ferréol-les-Neiges.

NB : LE PREMIER INTERVENANT POUR ASSURER UNE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE C'EST LE CITOYEN.

Nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes.

Votre Service Incendie

Rock Lajeunesse DSSI

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Bonjour à tous,

Je me présente, Martin Leith. Je suis le petit dernier arrivé dans l'équipe administrative de la municipalité. À vrai dire, j'occupe le nouveau poste de secrétaire-trésorier.

Ce que vous ne savez pas, je viens de la région montréalaise, mais mon dieu qu'est-ce qui a bien pu arriver pour que j'aboutisse à Saint-Ferréol!!! La découverte de l'amour (ma petite amie est résidente), le ski, le golf, la nature et beaucoup d'autres choses..... Laissez-moi vous dire que vous avez une sacrée belle municipalité et qu'il fait bon d'y vivre. Tellement que l'on s'est construit l'été passé. Dans le futur, j'aurai sûrement la chance de pouvoir échanger avec vous et ça sera un grand plaisir de vous rencontrer.

En attendant, je continue mon apprentissage et j'espère être une belle addition parmi vous tous!!!



RUBRIQUE DU MAIRE



FONDATION
RUES PRINCIPALES

FAMILLE ET CULTURE, POINTS D'ANCRAGE DES CITOYENS DANS LEUR COMMUNAUTÉ

Cette rubrique s'inspire du « Répertoire des BONSCOUPS » de Fondation Rues Principales dont la mission, entre autres, est la promotion d'un développement durable qui peut prendre diverses facettes fondées sur nos propres atouts qu'on sait très bien exploiter, telles l'animation culturelle, la remémoration de notre histoire, l'amélioration du cadre de vie des citoyens par des événements rassembleurs, le tout en relation avec la vision et les orientations stratégiques de la municipalité :

« La famille, au cœur de nos préoccupations ».

C'est donc à partir de nos atouts, nos forces, nos spécificités que j'élaborerai plus en détail ma rubrique qui se veut des COUPS DE CŒUR aux personnes et aux organismes qui ont mis l'épaule à la roue pour l'animation de notre communauté. L'occasion était trop belle pour moi pour ne pas la saisir, en cette année 2012, marquée encore une fois de plus par des réussites auxquelles les citoyens ont participé en grand nombre. Quelle belle façon d'aider à développer un sentiment d'appartenance et ancrer les citoyens dans leur communauté.

LA JOURNÉE DE LA CULTURE

Cet événement annuel, à la fin de septembre, sous l'égide de bénévoles, prend diverses formes. Elle est destinée à faire mieux connaître nos artisans et promouvoir les services





offerts par la bibliothèque. La culture, c'est l'expression de notre territoire, de notre communauté; c'est le lieu où l'on habite; c'est une partie de soi. André Malraux ne disait-il pas que « LA CULTURE TRANSCENDENTE TOUT ». Non seulement elle fait partie du développement durable, mais, plus encore, elle est intégrée à l'occupation dynamique du territoire. Bref, elle est un VECTEUR de la revitalisation de nos communautés rurales.

LA FÊTE DE LA FAMILLE AUX SEPT-CHUTES

Cette fête annuelle se déroule sur un site enchanteur faisant partie de notre patrimoine, que des générations de bénévoles ont su préserver pour le bénéfice de notre collectivité. Son organisation fait appel à une logistique assurée, entre autres, par le personnel du site, avec le support inconditionnel de notre directeur des loisirs. Pour apprécier à sa juste valeur cette fête, il faut voir les sourires qui transpirent sur les visages des enfants et adultes de tout âge et leur engouement pour les jeux mis à leur disposition. Une fête fort appréciée qui est devenue un rassemblement incontournable pour les familles.

À cette fête familiale s'est ajoutée pour la première fois cet été, une nouvelle activité, soit une projection pour toute la



Famille. La réponse des citoyens pour cette activité cinéma en plein air du 12 juillet dernier, qui a accueilli 223 personnes (8% de la population), en est un exemple éloquent de la popularité d'événements innovants. Une première, mais combien gratifiante pour notre directeur des loisirs, même si on dit qu'un oiseau ne fait pas le printemps. Rien de mieux pour développer et consolider le sentiment d'appartenance de la population locale. Je n'ai entendu que des éloges de la part des citoyens.

LE CARNAVAL DES NEIGES

La vitalité d'un milieu rural s'exprime aussi par la tenue de carnavals, tel le Carnaval des Neiges. Il arrive à un moment crucial au cours de l'hiver, nous aidant à l'apprécier, par ses activités populaires tant extérieures qu'intérieures. Il permet, à sa manière bien à lui, de tisser des liens entre les différents secteurs de la municipalité, tout en faisant apprécier nos richesses patrimoniales et nos paysages enneigés suite aux choix judicieux des lieux où se déroulent les diverses activités. On peut le qualifier d'événement intergénérationnel.

LES CENTENAIRES : LES SEPT-CHUTES, 100 ANS D'HISTOIRE

Que dire des centenaires dans une municipalité, une denrée rare certes qui, lorsqu'ils se manifestent, doivent être soulignés. Aucun événement n'est plus marqué que le centenaire d'une paroisse. Les dernières fêtes commémoratives de Saint-Ferréol-les-Neiges remontent en juin 1971.

En septembre dernier, les Sept-Chutes ont célébré avec éclats 100 ans d'histoire par une projection multimédia très vivifiante qui a fait revivre un vaste chantier dont le but était d'ériger un barrage et une centrale hydroélectrique sur la rivière Sainte-Anne. Une projection historique avec une sonorisation donnant l'impression d'entendre le tintamarre des travailleurs de l'époque.

Cette projection a permis aux visiteurs de revivre l'histoire du site et rendre hommage à ses bâtisseurs, à ces valeureux ouvriers qui ont bâti, avec les moyens de fortune de l'époque, mais parfois très ingénieux, ce beau coin de terre. On n'a qu'à penser à cette locomotive à vapeur sur grosses roues de bois lors de la construction du barrage pour transporter les pièces pour les turbines et les alternateurs. Ces bâtisseurs nous ont légué un patrimoine technico-historique qu'on se doit de rappeler et de préserver.

Une telle projection, compte tenu des caractéristiques physiques du site, a nécessité une logistique peu commune afin d'assurer la sécurité du public. On n'a qu'à penser à son accès difficile et au fait qu'il n'y a aucun système d'éclairage en contrebas du barrage, secteur où s'est déroulée la projection et, qui plus est, au canyon avec sa rivière tumultueuse qui se trouvait à moins de 10 mètres des spectateurs.

Ce centenaire fut pour moi un événement marquant de l'année 2012 au niveau de l'innovation. Faire une projection sur le mur d'un barrage irrégulier, qui en plus s'appuie sur un seuil rocheux, relevait de plusieurs défis. Le fait que la projection était projetée à la fois sur le barrage et un rocher boisé lui donnait un air de surnaturel, de fantasmagorique, le tout accompagné du grondement des chutes. Un choix judicieux exploitant l'environnement.

DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Si la mise en valeur de la culture et d'événements doit trouver sa place dans toute stratégie de développement local en milieu rural, l'observation ou le rappel de ces différentes expériences donne à penser que les cas les mieux réussis sont ceux où les projets sont issus des acteurs du milieu, de leurs animateurs, des bénévoles, de l'implication de nos employés municipaux et pompiers, des comités organisateurs, des intervenants en loisir. Toutes ces activités apportent des avantages au niveau de la qualité de vie de tous les citoyens.

Autrement dit, une valorisation de l'animation rurale a résolument sa place dans le développement durable du monde rural, mais elle se doit de miser sur l'innovation permanente de l'offre de biens et de services.

Toutes ces réussites ont pour dénominateur commun la fougue et l'engagement de gens épris de leur milieu et sensibles à promouvoir un développement qui se fasse dans la continuité et le respect des lieux, des traditions, de l'histoire et des gens.

Engagement, fierté, persévérance, dynamisme sont autant de facettes qui représentent la force et la vigueur de votre implication. Que votre inspiration pour l'amélioration de la qualité de vie de notre communauté ne se tarisse jamais. Les bons coups de cœur favorisent un mode de vie actif chez les citoyens, qu'il s'agisse d'activités d'animation ou événementielles. On ne les soulignera jamais assez.

Encore une fois, bravo à tous ceux qui contribuent au développement et à l'épanouissement de notre communauté. Vos succès, fort appréciés des citoyens, sont garants de la pérennité des activités.

LES BONS COUPS

Cette lettre est un hommage à nos valeureux pompiers.

« Je suis Martine Perreault. C'est moi qui me suis blessée dans le sentier Mestachibo, dimanche le 23 septembre 2012. Le but de cette lettre est de remercier sincèrement tous les pompiers qui ont apporté leur aide lors de mon évacuation du sentier Mestachibo.

Vous avez fait preuve de professionnalisme et de dévouement exemplaire. Je tenais à vous le dire personnellement. Grâce à vous, j'ai pu gagner l'ambulance en toute vigilance et confiance. Le défi était de taille, faut-il le rappeler. Les ambulanciers et vous avez su orchestrer l'opération pour m'assurer un maximum de sécurité. Je vous en suis profondément reconnaissante. Mon conjoint, Christian Martel, a pu le constater de ses propres yeux.

Vous pouvez être fiers de vote équipe de travail. Votre implication dans votre rôle de pompiers volontaires démontre un goût évident à l'entraide, même dans des situations complexes. Les gens de la région gagnent à vous compter parmi eux.

Merci encore de votre présence et bonne continuation dans votre travail,

Martine Perreault et Christian Martel »

Félicitations pour votre dévouement.

ANNE-MARIE COMEAU, DÉCOUVERTE FÉMININE

À l'occasion du gala Victoris qui a eu lieu, mercredi, le 4 décembre dernier, Anne-Marie Comeau, une athlète de 16 ans de notre municipalité a remporté le Victoris dans la catégorie découverte de l'année grâce à ses performances en ski de fond.

Félicitation et continue de bien performer.
Germain Tremblay, maire

ALLOCUTION DU MAIRE DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES

100e ANNIVERSAIRE DE LA CENTRALE

La reprise de cette allocution est un petit CLIN D'OEIL à Gina Savard, Relations avec le milieu, Hydro-Québec, pour son appui inconditionnel et son profond attachement au site. Je me devais de lui rendre témoignage.

Mes premiers mots sont pour souligner l'implication exceptionnelle de notre partenaire, Gina Savard d'Hydro-Québec, une passionnée du site.

C'est pour moi tout un honneur de vous adresser la parole en ce 100e anniversaire de la centrale hydroélectrique LES SEPT-CHUTES.

Les années ont passé. Déjà 26 ans se sont écoulés depuis la signature du 1er bail en octobre 1986.

Ce site, qui représente l'une des étapes importantes dans le développement de la municipalité, fait partie depuis 100 ans des paysages patrimoniaux, voire même technico-historiques, de notre municipalité.

On a donc une chance unique de posséder sur notre territoire un joyau patrimonial, reconnu par la Commission de la Capitale nationale comme l'un des joyaux de la Côte-de-Beaupré et, qui plus est, se localise dans le plus beau canyon du Québec.

Permettez-moi de vous dire qu'il s'agit de l'une des plus anciennes centrales encore en production au Québec, de la seule centrale ouverte au public dans la grande région de Québec.

Bien plus, le site LES SEPT-CHUTES est reconnu comme institution muséale par le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, ce qui n'est pas moindre.

Bref, il s'agit d'un attrait touristique majeur pour la Côte-de-Beaupré.

Beaucoup d'eau a coulé dans la rivière depuis 1984, année où ont débuté les premières négociations avec Hydro-Québec en vue d'en faire un centre d'interprétation et de plein air.

Je vous rappelle qu'en 1985, Hydro-Québec était prête à investir 150 000 $ à condition que la Corporation de développement, promoteur du projet, trouve un montant équivalant à leur mise de fonds, tout un défi pour l'époque. La municipalité devait également montrer son intérêt dans ledit projet par un investissement. Il faut dire, en toute honnêteté, que la bougie d'allumage à sans contredit été la mise de fonds municipale. On a alors pris notre bâton de pèlerin pour aller à la recherche de subventions. Ce fut un travail de titan à l'époque, à preuve, les 32 demandes de subventions que nous avions envoyées ont toutes été refusées, ce qui fut loin de nous décourager.

Un valeureux citoyen nous a finalement mis sur une piste qui a amené de l'eau au moulin (je peux dire que ça nous a donné des ailes sur un site de production hydro-électrique, vous comprenez, on ne le transforme pas facilement).

Plus de 2 millions de dollars ont été investis à ce jour au niveau touristique par les différents paliers de gouvernements : Fédéral, provincial, municipal, sans oublier un partenaire plus que majeur, Hydro-Québec.

Des centaines de bénévoles ont participé à de nombreuses corvées afin de mettre en place des infrastructures et des aménagements pour les visiteurs. Je suis fier d'avoir participé à toutes ces corvées et encore plus, d'avoir été l'un des deux co-fondateurs du site LES SEPT-CHUTES. Je n'oublierai jamais la satisfaction que j'ai eue à travailler sur ce site avec les bénévoles qui étaient nos citoyens.

Des nombreux prix témoignent des efforts de ses bâtisseurs sur le plan touristique, entre autres, LE PRIX ALPHONSE DESJARDINS EN 1989, d'une valeur de 10 000 $, montant fort appréciable à l'époque, LE PRIX RÉGIONAL DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE EN 1989 (DEUX PRIX LA MÊME ANNÉE, C'EST DIGNE DE MENTION).

Il faut aussi mentionner le PRIX JEAN-MARIE MOREAU ET MÉRITAS MUNICIPAL en 2000 pour souligner l'implication de la municipalité comme partenaire d'Hydro-Québec dans la production hydro-électrique.

C'est grâce à ces investissements et à toutes les énergies déployées qui ont permis de conserver ces éléments patrimoniaux significatifs et de les rendre accessibles à la collectivité.

Aujourd'hui, nous célébrons non seulement un 100e anniversaire, mais bien plus, nous rendons témoignage à ses bâtisseurs, gens des communautés environnantes qui ont œuvré à sa construction et à son opération. Plusieurs sont présents ce soir : ce sont vos parents, vos grands-parents, vos arrières-parents. Ils méritent d'être reconnus.

Ce site appartient à nous tous…c'est donc notre devoir d'en assurer la pérennité pour les générations actuelles et futures.

C'est donc avec un sentiment d'un profond attachement, vous comprendrez que je vous invite à visionner cette projection historique et à revenir sur le site et à vous laisser ensorceler pas ses paysages enchanteurs et à apprivoiser cette technologie du début du siècle encore en opération et surtout à vous imprégner des gens qui y ont laissé une empreinte indéfectible.

Ce site, c'est non seulement la fierté de ses premiers bâtisseurs, mais aussi, ne l'oublions jamais, celle de ses cofondateurs et je suis l'un deux. Il sera toujours ma fierté, ma passion, deux valeurs que je veux vous transmettre.

Chapeau aux organisateurs, aux bénévoles, à nos pompiers, aux généreux commanditaires et à la population qui a répondu en grand nombre à l'invitation.

Germain Tremblay, maire

7 septembre 2012



GALA RECONNAISSANCE DU CLD DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ - ÉDITION 2012

Crédits photos : Manon Dumas

Le Conseil municipal tient à féliciter les initiatives remarquables des gens qui ont contribué au développement de la Côte-de-Beaupré, et cela tant aux niveaux local que régional. Vous méritez toute notre admiration.

1. La Station de Service du Faubourg, représentée par Germain Saint-Hilaire et Manon Girard, s'est vue décerner une reconnaissance dans la catégorie Commerce de l'année.





ALLOCUTION DE GERMAIN SAINT-HILAIRE POUR STATION DE SERVICE DU FAUBOURG

Mes premiers mots sont pour remercier, entre autres, deux personnes qui ont été, à mon insu, complices de la présentation de la candidature de la Station service du Faubourg inc. au Gala Reconnaissance du CLD de la Côte-de-Beaupré, 12e édition.

D'abord, ma sœur, Lucille St-Hilaire, qui a été la bougie d'allumage pour cette mise en candidature, puis monsieur Germain Tremblay qui a monté le dossier de présentation.

Ce fut pour moi une grande fierté d'avoir été retenu par le CLD de la Côte-de-Beaupré, dans la catégorie commerce de l'année.

Une telle reconnaissance, c'est important, car elle peut contribuer à rehausser l'image de l'entreprise à qui elle est décernée et lui valoir l'attention des clients qu'elle n'aurait jamais pu atteindre autrement.

Une reconnaissance, ça ne vient pas sans effort. Aussi, je tiens à la partager avec ma compagne, Manon Girard, ainsi qu'avec toute mon équipe, très à l'écoute de la clientèle, qui est derrière moi depuis de nombreuses années.

Cette reconnaissance représente un bel encouragement, une denrée rare pour les petites PME.

Une client heureux chez moi, c'est un client pour les gens d'affaires de la Côte-de-Beaupré.

Merci encore une fois et bonne soirée.

Germain St-Hilaire, 1er novembre 2012

2. Côte en action s'est méritée une reconnaissance dans la catégorie sport et plein air et représenté par Amélie Bédard et Martin Pouliot.





ALLOCUTION DES DEUX REPRÉSENTANTS DE CÔTE À CÔTE EN ACTION.

Nous sommes très fiers de recevoir ce prix reconnaissance au nom de tous les partenaires qui composent regroupement Côte à Côte en action depuis plus de trois ans. Nous avons fait un bon bout de chemin au cours de ces dernières années. Plus d'une centaine d'actions ont été mises en place et plus de 200 000 $ ont été investis sur la Côte-de-Beaupré depuis la création du regroupement.

Tout ça n'aurait été possible sans la mobilisation et l'implication d'une trentaine de partenaires provenant entre autres,

du milieu municipal, des établissements scolaires (primaire et secondaire), des CPE et services de garde en milieu familial, du centre de santé et services sociaux Québec-Nord et des organismes communautaires jeunesses.

L'existence même de Côte à Côte en action repose sur ces partenaires qui ont mis au cœur de leurs priorités la création et la valorisation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie.

Nous tenons également à remercier Québec en Forme, non seulement pour leur soutien financier, mais aussi pour leur accompagnement dans cette démarche collective. Cette aide nous permet de rassembler les meilleures conditions et outils afin d'avoir des effets positifs et durables sur le comportement des jeunes et des familles de notre communauté.

Un merci spécial à Karine Crépault, agente de développement pour Québec en Forme, pour son soutien et sa précieuse collaboration depuis le début de ce beau projet collectif.

Nous savons tous que l'obésité et la sédentarité sont des fléaux de notre époque. Il est temps d'effectuer des changements dans notre culture. C'est très simple : Bouger plus et manger mieux. Nous sommes tous en partie responsable et nous pouvons tous faire notre part, pour la santé de nos enfants! Vous êtes donc tous invités à contribuer et prendre part à ce mouvement.

Je terminerai sur cette citation d'Henry Ford :

Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite.

INFORMATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1. CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)


FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Chaque année, je vous fais part des conférences et des ateliers qui ont animé le congrès de la FQM. Les ateliers ont porté sur des sujets d'intérêt commun, tels l'environnement, l'aménagement du territoire, les ressources naturelles, le transport collectif, le patrimoine, de même que le loisir et la vie communautaire.

- Femmes et démocratie
- Développement économique : des avenues pour assumer le leadership
- Le Plan Nord et ses impacts sur les municipalités
- Loisir et vie communautaire : des conditions essentielles à l'occupation du territoire
- Mise en valeur du patrimoine et sauvegarde des églises en milieu rural
- Gestion des cours d'eau : bilan et perspectives
- Érosion des berges : des mécanismes d'adaptation à développer
- Occupation du territoire : pour un véritable partenariat État – municipalités
- Sécurité civile : agir en amont des risques
- De la LAU à la LADTU : enjeux et impacts
- Les défis de la gestion des matières organiques
- Transport collectif en milieu rural : une politique à la hauteur des défis
- Gouvernance municipale : pour une plus grande cohérence
- Les enjeux des activités minières et gazières au Québec

2. CONSULTATION PUBLIQUE DES INTERVENANTS ET PARTENAIRES EN SPORT



En octobre dernier, j'assistais, à Château-Richer, à une consultation dont les thèmes portaient sur les problématiques majeures, le partenariat, les services de soutien et les projets structurants. Ce fut pour moi un réel plaisir de travailler en atelier avec des jeunes de la Côte-de-Beaupré et de l'Ile d'Orléans, des jeunes très dynamiques et impliqués dans leurs milieux respectifs et de constater leur vision régionale.

Cette consultation était sous l'égide de l'Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale, dont notre directeur des loisirs, Martin Pouliot, fait partie et est très impliqué. C'est notre baromètre dans ce domaine.

3. CLUB CYCLISTE MONT SAINT-ANNE

Le conseil tient à féliciter les athlètes de Saint-Ferréol-les-Neiges qui ont participé aux Championnats québécois de vélo de montagne qui a eu lieu à Rimouski et qui se sont mérités des prix.

David-Étienne Gallant-Morales a remporté les honneurs dans la catégorie pee wee. Son frère, Nicolas, a remporté une troisième place aux sprints de la catégorie minime.

Roxane Vermette a pris la deuxième place de la catégorie pee wee, tant dans l'épreuve de cross-country qu'en sprints.

Félix Longpré a obtenu la deuxième place dans la catégorie minime.

4. CENTRE NATIONAL D'ENTRAÎNEMENT PIERRE HARVEY

Le Conseil municipal a autorisé les athlètes à s'entraîner dans les rangs et certaines rues et cela pour la saison 2012, la route 360 étant considérée comme dangereuse à la pratique de leurs activités.

Le Centre d'entraînement travaille présentement, avec la collaboration du Mont Sainte-Anne et les partenaires du milieu, sur un projet destiné à doter le centre de ski de fond d'une piste asphaltée conçue spécialement pour le ski à roulettes. Cette infrastructure permanente devrait voir jour en 2013.



5. LES PARCS ÉOLIENS DE LA SEIGNEURIE DE BEAUPRÉ



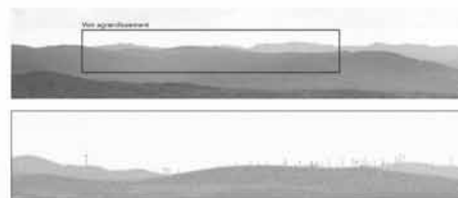
Les parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré

Un projet de qualité

- Un site privé dont la qualité du gisement éolien est exceptionnelle
- Promoteurs 100 % québécois ayant une expertise dans le développement et l'opération d'installations énergétiques et une philosophie de partenariat avec le milieu
- Proximité des lignes de transport d'électricité de TransÉnergie (Hydro-Québec) facilitant une interconnexion avec le réseau existant
- Un projet respectueux de l'environnement
- Éloignement des zones urbaines rendant quasiment nuls les impacts visuels et sonores



Simulation visuelle du sommet du Mont Sainte-Anne



Quelques chiffres...

366 MW
de puissance installée

167 turbines
dont la taille variera de
63 à 98 mètres

Les parcs répondront à la consommation annuelle électrique de plus de
65 000 foyers

Le poids d'une éolienne est de
745 tonnes

Un ensemble de projets qui en fera le plus grand parc éolien au Canada

	Puissance installée	Nombre de turbines	Mise en service	Partenaires
Seigneurie de Beaupré 2	132 MW	62	2013	GazMétro la vie en bleu, BORALEX
Seigneurie de Beaupré 3	140 MW	64	2013	GazMétro la vie en bleu, BORALEX
Seigneurie de Beaupré 4	69 MW	30	2014	GazMétro la vie en bleu, BORALEX
La Côte-de-Beaupré	25 MW	11	2015	BORALEX

un projet de
BORALEX GazMétro | VALENER

Les partenaires du projet

BORALEX
créatrice d'énergie

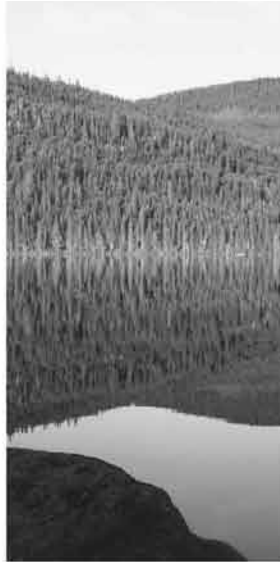
Boralex est une entreprise québécoise de production d'énergie éolienne, hydroélectrique et thermique. Opérant des installations énergétiques au Canada, en France et aux États-Unis totalisant 700 MW, Boralex se distingue en raison de son expertise et de son respect indéniable pour l'environnement.

GazMétro | VALENER

Gaz Métro est une grande entreprise québécoise œuvrant dans le domaine énergétique depuis plus de 50 ans. Elle distribue du gaz naturel à plus de 180 000 clients grâce à un réseau souterrain de 10 000 kilomètres. Ses activités liées au gaz naturel incluent le transport et l'entreposage de celui-ci. L'entreprise œuvre aussi dans des domaines connexes tels les services énergétiques, les réseaux d'aqueduc, d'égouts et de fibre optique.

Pour toute question concernant le projet :

info@seigneuriedebeaupre.com
1.877.663.5860



Le territoire de la Seigneurie de Beaupré

Le Séminaire de Québec, précieux collaborateur du projet, est propriétaire d'un vaste territoire situé au nord-est de la ville de Québec connu aujourd'hui sous le nom de la Seigneurie de Beaupré. Ce vaste territoire s'étend de la route 175, dans la région de Stoneham, jusqu'à la rivière du Gouffre à Saint-Urbain.

Sa superficie totale est de 1600 km² et est recouverte de rivières, de lacs et de forêts. Les principales activités que l'on retrouve sur le territoire de la Seigneurie sont l'exploitation forestière, la chasse et la pêche.

Les parcs éoliens 2 & 3

Les étapes de construction






2010
- Forage
- Déboisement
- Ponts

2011
- Chemins d'accès
- Fondations
- Ponceaux

2012
- Transport des composantes
- Réseaux collecteurs
- Fondations

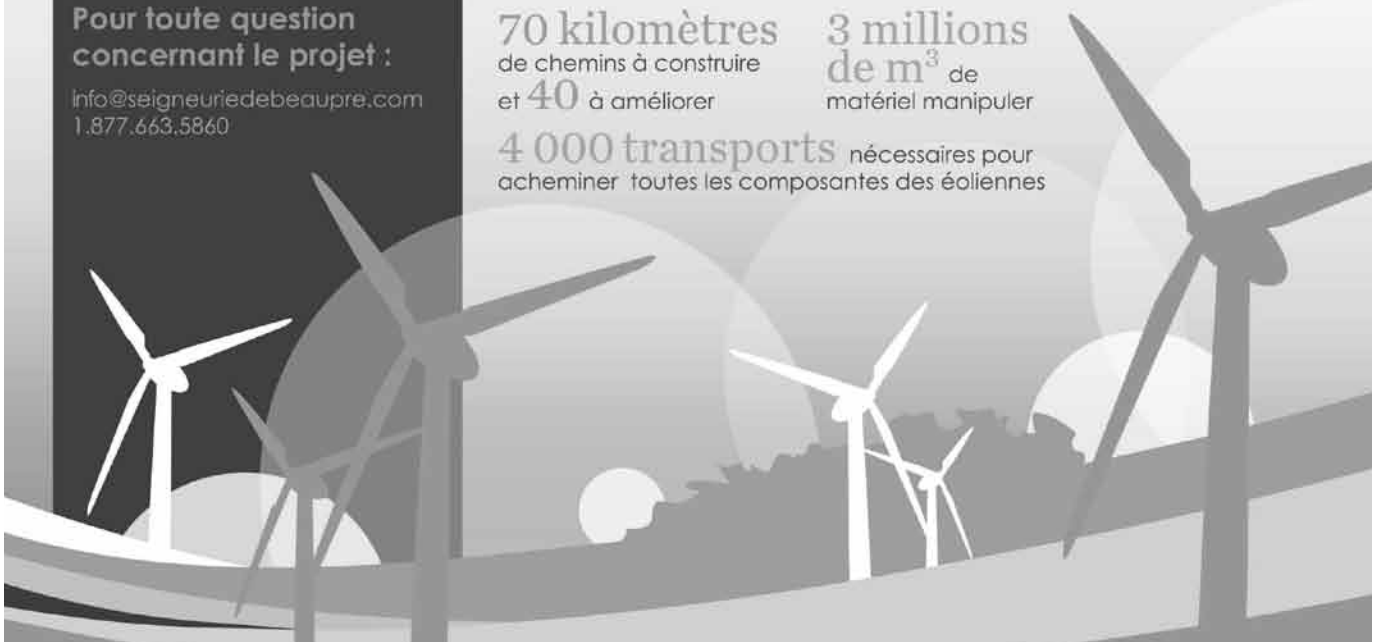
2013
- Transport des composantes
- Poste élévateur
- Installation
- **Mise en service : décembre 2013**

Quelques chiffres...

70 kilomètres de chemins à construire et **40** à améliorer

3 millions de m³ de matériel manipuler

4 000 transports nécessaires pour acheminer toutes les composantes des éoliennes





L'URBANISME VOUS INFORME

STATISTIQUE SUR L'ÉMISSION DES PERMIS

Types de permis	2012 *données en date du 15 novembre 2012	2011	2010
Constructions neuves résidentielles	36	59	57
Agrandissements résidentiels	24	32	35
Rénovations résidentielles	107	124	117
Patios et galeries	37	26	24
Bâtiments complémentaires	61	83	64
Piscines	8	13	7
Installations septiques	12	16	16
Travaux de déblai-remblai	9	10	13
Autres (renouvellement de permis, rénovation bâtiment complémentaire, puits, changement d'usage, bâtiment agricole, démolition, enseigne, bassin d'eau, mur de soutènement, lotissement)	139	138	140
Nombre total de permis émis	**433**	**501**	**473**
Valeur totale des travaux	**12 378 425 $**	**18 427 609 $**	**16 572 559 $**

STATISTIQUES SUR LES INFRACTIONS

Types d'infractions	2012 *données en date du 15 novembre 2012	2011	2010
Chiens errants, aboiements	8	18	7
Contravention aux règlements d'urbanisme (travaux sans permis, enseignes non autorisées, abri d'hiver non démonté, gazon non coupé, etc.)	135	123	25
Nuisances : bruit, débris, etc.	12	19	1
Total	**155**	**84**	**33**



HORAIRE DU SERVICE D'URBANISME

Lundi	8 h 30 à 12 h	13 h à 16 h 30
Mardi	sur rendez-vous	
Mercredi	8 h 30 à 12 h	13 h à 16 h 30
Jeudi	sur rendez-vous	
Vendredi	8 h 30 à 12 h	13 h à 16 h

TRAVAUX SANS PERMIS

Nous vous rappelons que le tarif pour l'obtention d'un permis dont les travaux ont été entrepris avant l'obtention de celui-ci a été majoré de 50 $.

Voici quelques exemples de travaux nécessitant un permis :

- Construction d'un cabanon ou installation d'un cabanon préfabriqué;
- Remplacement des portes et fenêtres d'une résidence;
- Remplacement du revêtement de plancher;
- Remplacement des armoires de cuisine;
- Etc.

Il est préférable de communiquer avec le service d'urbanisme avant d'effectuer tous travaux pour vérifier la nécessité d'obtenir un permis. De plus, notez qu'il faut compter un délai de 2 à 4 semaines pour obtenir un permis. À cet effet, vous pouvez joindre le service d'urbanisme au 418 826-2253 poste 115 ou 119 ou par courriel à l'adresse suivante : urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca.

Enfin, notez que le dépôt d'une demande de permis ne permet en aucun temps au requérant d'entreprendre ses travaux. Les travaux seront approuvés et l'autorisation sera valable uniquement au moment de la délivrance du permis, soit après signature et paiement.

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT PAYSAGER





Le Comité d'embellissement paysager a été créé en 2011 par la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges. Ce comité est composé actuellement de six membres qui se regroupent une fois par mois pour établir des priorités issues de la classification du programme Fleurons du Québec. Ce programme national guide les collectivités soucieuses d'améliorer l'image visuelle de leur milieu de vie par l'aménagement paysager. Rappelons que Saint-Ferréol-les-Neiges a mérité trois fleurons en 2011, récompense de ses efforts d'embellissement paysager et qu'il s'agit maintenant, non seulement de conserver cette classification, mais aussi de la bonifier en y ajoutant un quatrième fleuron.

Pour suivre les recommandations des classificateurs pour notre municipalité, le Comité a effectué en juin 2012, une corvée en façade du HLM, situé dans le centre du village et dans la continuité de l'aménagement d'accueil du sentier Mestachibo. De plus, il a assuré la coordination du concours Village en fleurs.

En octobre 2012, il s'est doté d'un logo composé d'une brouette, outil indispensable aux corvées et de trois fleurs;

- Le lupin (Lupinus) qui a une croissance facile et un établissement rapide;
- Le chysanthème (Chrysanthenum) qui devient une vedette d'automne;
- L'échinacée (Echinacea) pour sa polyvalence au jardin et pour ses propriétés immunostimulantes.

Ce logo servira à identifier le Comité à l'occasion de différentes activités et comme hyperlien sur le site de la municipalité.

Chaque citoyenne et citoyen peut contribuer à ce programme en améliorant l'aménagement de son propre espace.

Suzanne Demers, responsable du Comité d'embellissement paysager

COMITÉ PERMANENT DE LA FAMILLE



La famille en action : bilan des activités 2012 et priorités pour l'année 2013

par Pierre Lortie, du Comité permanent de la Famille

Saint-Ferréol-les-Neiges, une municipalité amie des aînés

Une bonne nouvelle nous est parvenue le 18 octobre dernier! Le ministre de la Santé et des Services Sociaux, monsieur Réjean Hébert, nous informait de la décision de son ministère d'accorder une aide financière à notre municipalité pour l'élaboration de sa politique Municipalité amie des aînés (MADA). Nous avons déjà amorcé des discussions préliminaires avec Le Carrefour action municipale et famille, organisme à but non lucratif, afin de nous accompagner dans cette démarche.

Nous attendons toujours une réponse favorable du Ministère de la Famille au sujet de notre demande de renouvellement de la politique familiale. Quoi qu'il en soit, nous avons décidé d'aller de l'avant dans l'élaboration de cette politique en 2013.

Pourquoi une politique Municipale Amie des Aînés (MADA) ?

Le vieillissement de la population touche tous les pays industrialisés et le Québec n'échappe pas à ce phénomène. Après le Japon, nous sommes la société qui connaît le vieillissement le plus rapide. Si, en 2011, les personnes âgées de 65 ou plus représentaient 15,7% de la population, en 2031, elles en représenteront 25,6%.

Ces changements démographiques importants ont amené le gouvernement à mettre sur pied des mécanismes visant l'amélioration du soutien offert aux aînés. Ainsi le Québec a créé en mai dernier, sa première politique gouvernementale sur le vieillissement.

La politique vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec a pour pierre d'angle, le maintien des



aînés dans leur milieu de vie, et ce, le plus longtemps possible. Cette politique place les aînés au cœur des préoccupations de l'État et vise l'amélioration de la qualité de vie de ces derniers afin qu'ils puissent contribuer au développement de la communauté. Cette politique reconnaît l'importance des connaissances – le savoir, le savoir-faire et le savoir-être – des aînés.

Les choix stratégiques de la politique Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec sont les suivants :

- Reconnaitre et soutenir l'implication des personnes aînées dans leur communauté.
- Soutenir la participation des travailleuses et travailleurs expérimentés dans les milieux de travail.
- Favoriser la compréhension, l'utilisation et l'apport des technologies de l'information et de la communication.
- Promouvoir la santé, prévenir la perte d'autonomie et améliorer la qualité de vie.
- Adapter les pratiques, les services et les stratégies d'intervention aux besoins des personnes aînées.
- Accompagner les aînés vulnérables pour leur faciliter l'accès aux services.
- Rendre les habitations adaptables, adaptées, abordables, sécuritaires pour les aînés d'aujourd'hui et de demain.

Au cours de l'année 2013, le Comité permanent de la Famille, après consultation auprès de la population, élaborera le plan triennal 2014-2017 portant sur les stratégies et les actions relatives aux familles et aux aînés.

Bilan des activités du comité de la famille en 2012

Comme chaque année, nous présentons le bilan des activités annuelles, notamment celles qui ont mobilisé familles et aînés.

- Carnaval des Neiges. C'est l'événement annuel qui regroupe familles et aînés de la municipalité.
- Piste cyclable accessible aux familles et aux aînés. Une entente solide de partenariat avec le Mont Ste-Anne.
- Patinoire extérieure quatre (4) saisons dont les jeunes profitent toute l'année.
- La Fête des Voisins connaît une croissance rapide à chaque année et réunit de plus en plus de voisins.
- Sensibilisation à la sécurité routière. Un partenariat efficace avec la Sûreté du Québec. Cette année, nous avons effectué un barrage routier auprès des travailleurs des parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré.
- La petite tortue est toujours présente dans nos rues et nous rappelle de conduire prudemment.
- Participation au Colloque annuel de Carrefour action municipale et famille
- Le Comité permanent de la Famille a tenu 4 réunions.

Plan d'action pour l'année 2013

- Politique de la Famille et des Aînés. Ce projet d'élaboration de cette politique constituera une grande partie du travail des membres du Comité permanent de la Famille au cours de la prochaine année.
- Terrain de soccer. Nous avons insisté auprès du Conseil municipal qu'il était important de construire un terrain de soccer sur notre territoire. Le directeur des Loisirs a reçu le mandat du Conseil municipal de faire les démarches nécessaires pour la réalisation de cet important projet pour nos jeunes. Les membres du comité permanent de la famille souhaitent que le terrain de soccer puisse être utilisé par les jeunes dès le début de l'été 2013, et ce, même si toutes les infrastructures ne sont pas complétées.
- Activités régulières. On retrouve dans cette rubrique, l'ensemble des activités qui mobilisent jeunes, familles et aînés depuis plusieurs années. Ce sont notamment :
  - Carnaval des Neiges.
  - Fête des Voisins.
  - Bienvenue aux Nouveaux arrivants.
  - Fête de la famille.
  - Sensibilisation à la sécurité routière.
  - Entente avec le Mont Ste-Anne pour l'utilisation d'une piste cyclable.
  - Rubrique dans le Journal Le Sommet.
  - La petite tortue va nous rappeler que faut conduire prudemment dans notre municipalité.

Les membres du Comité permanent de la famille et ses partenaires sont fiers de contribuer au mieux-être des familles et des aînés.

Les membres du Comité permanent de la Famille :

- Jacques Gourmelen, Consultant en informatique et représentant des parents
- Maryse Néron, Coordonnatrice, Maison des Jeunes et représentante des jeunes
- Martin Pouliot, Directeur des Loisirs et secrétaire du comité permanent de la famille
- Marcelle Rioux, Professeure et représentante des aînés
- Daniel Rochon, Directeur général Station Mont Ste-Anne
- Mathieu Pulfer, Agent Sûreté du Québec
- Pierre Lortie, Président Comité permanent de la Famille
- Ghyslaine Lamy Lortie, Conseillère municipale
- Germain Tremblay, Maire

Vous souhaitent un JOYEUX NOËL et une BONNE ET HEUREUSE ANNÉE





ÉCHOS DE LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

- Suite à un appel d'offres, un contrat a été octroyé au Groupe IBI/DAA pour l'élaboration d'un Plan de développement de la zone agricole dans le cadre du Plan de développement durable des collectivités. Des crédits de 68 640,08$ (taxes incluses) ont été engagés à cette fin.
- Une demande de subvention d'un montant de 61 339 $ a été adressée au Conseil Régionale des Élus de la Capitale Nationale (CRÉCN) dans le cadre du Fonds d'aide au transport collectif en milieu rural. Cette subvention servirait à PLUMobile pour l'ajout de panneau de signalisation d'arrêt d'autobus (14 000 $), la bonification du service Express 2 jours par semaine (24 100 $) et la promotion et la publicité du service (23 239 $).
- Une entente a été signée avec la MRC de Charlevoix et de chacune des municipalités la composant pour qu'elles puissent utiliser les services da la Cour municipale commune de la MRC de La Côte-de-Beaupré.
- Afin de relier le sentier Mestachibo, déjà homologué Sentier Transcanadien au sentier des Caps, un investissement de 220 000 $ sera nécessaire, soit 100 000 $ pour l'aménagement du sentier et 120 000 $ pour la construction d'une passerelle au-dessus de la rivière Ste-Anne. La MRC s'est engagée à contribuer à 50% du coût de construction de la passerelle, le tout conditionnellement à l'acceptation du prix de soumission et à l'obtention d'une autorisation de passage sur les terrains de la ville de Québec (site d'enfouissement).

SOYEZ FUTÉ. ACHETEZ USAGÉ !

Vous devez vous procurer de nouveaux électroménagers, mais votre budget est passablement serré! À l'approche de l'hiver, votre fille a grandi et vous réclame une nouvelle paire de skis pendant que votre fils, récemment admis à l'université, doit meubler son nouvel appartement! Comment faire?

Développé par la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), le Bottin du réemploi (www.reduiremesdechets.com) a été pensé pour vous. Il répertorie près de 350 commerces où vous pouvez vous procurer, à bon prix, une foule de biens usagés d'utilité courante : vêtements, articles de sport, meubles, électroménagers, outils, jouets, ordinateurs, livres…

Le Bottin du réemploi vous permet d'effectuer des recherches en fonction du type de bien désiré et de l'endroit où vous aimeriez faire vos achats, peu importe où vous résidez sur le territoire de la CMQ Rive-Nord (27 municipalités entre Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et Saint-Tite-des-Caps, incluant les six arrondissements de Québec). Les listes générées fournissent le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse Internet du commerce. Vous pouvez même, si vous le désirez, générer un PDF personnalisé de la section du Bottin qui vous intéresse et l'imprimer à la maison.

Plus encore, le Bottin du réemploi vous indique où vous pouvez vous départir, à proximité de chez vous, d'une multitude d'objets qui ne vous servent plus, mais qui sont encore en bon état. Vous y apprendrez même où aller porter vos restes de peinture, vos piles ou autres résidus domestiques dangereux.

Réemployer, c'est offrir une deuxième vie à des biens. En donnant des objets encore en bon état, vous aidez des personnes ou des organismes et vous contribuez à réduire l'élimination de biens qui pourraient encore servir. En achetant des objets usagés, mais toujours en bon état, vous réalisez des économies substantielles. Que demander de plus?



Programmation loisirs HIVER 2013



MOT DU DIRECTEUR DES LOISIRS

Bonjour, chers citoyens,

Voici la programmation loisirs pour la session d'hiver 2013. Vous y trouverez l'ensemble des activités offertes par le Service des loisirs de la municipalité ainsi que par nos différents organismes partenaires.

Au fil des années, la diversité et le nombre d'activités offertes aux différentes clientèles ont augmenté de façon très importante. Ceci est lié directement aux demandes reçues provenant de la population et aux différentes ressources disponibles à donner de leur temps pour l'organisation et la réalisation de ces activités.

À l'automne 2012, plus de 200 personnes se sont inscrites aux différentes activités offertes par le Service des loisirs et ses organismes partenaires. Au cours des prochaines années, nous travaillerons à améliorer les infrastructures et équipements actuels afin d'offrir à notre clientèle une meilleure qualité d'expérience et une plus grande diversité à notre offre actuelle.

Vous avez des idées, des commentaires, n'hésitez pas à venir me rencontrer afin que l'on puisse en discuter.

Loisirement vôtre,

Martin Pouliot, directeur des loisirs
418-826-2253, poste 113
loisirs@saintferreolesneiges.qc.ca

PROGRAMMATION LOISIRS HIVER 2013

INSCRIPTIONS
SESSION HIVER 2013

LE JOUR

Mardi et mercredi 8 et 9 janvier 2013
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

LE SOIR

Mercredi, le 9 janvier 2013
de 18 h 30 à 20 h 00
Où: À l'Hôtel de ville de St-Ferréol-les-Neiges
33, rue de l'Église
Information: Martin Pouliot
Tél.: 418 826-2253

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. **Non-résidants :**

   Les résidants des autres municipalités seront admis moyennant une majoration de 15 % du coût.

2. **Réduction :**

   Une réduction sera accordée au prorata du nombre de cours si l'activité est commencée au moment de l'inscription. Une réduction maximale de 20 % sera accordée.

3. **Demande de remboursement :**

   Les seules causes de remboursement d'une inscription sont la maladie, le déménagement à l'extérieure de la municipalité (une preuve justificative sera alors exigée), l'annulation de l'activité par le service des loisirs ou en cas d'un manque d'inscriptions. Lors d'une demande en cours d'activité, le remboursement sera calculé au prorata.

4. **Cours reportés :**

   Si un ou des cours doivent être reportés, vous en serez avisé par le responsable du cours.

5. **Inscription obligatoire :**

   Pour participer à un cours, vous devez ***obligatoirement*** vous inscrire au préalable.

6. **Chèques sans provision :**

   Une pénalité de 20 $ s'appliquera sur tout retour de chèque. Le paiement devra alors être fait en argent.

7. **Confirmation :**

   Nous communiquerons avec vous seulement s'il y a annulation de cours ou changements apportés. ***Sinon, présentez-vous à l'endroit, date et heure prévus.***

8. **Retour de l'enfant :**

   À la fin de chaque activité de votre enfant, vous avez l'obligation de venir le chercher à l'heure précise, car le responsable n'est plus tenu d'en assumer la responsabilité.

9. **Priorité des inscriptions :**

   Puisqu'il y a un maximum de participants dans la majorité des activités, nous prioriserons donc les premières inscriptions reçues.

10. **Important :**

    Un comportement convenable est primordial et nécessaire au bon fonctionnement des activités. Lorsqu'une personne dérangera et empêchera le déroulement naturel de l'activité, un avis lui sera donné. S'il récidive, il sera exclu sans aucun remboursement. ***Nous vous demandons donc votre entière collaboration.***

JEUNES

MULTI-SPORTS (Ça bouge après l'école)

Tu es sportif(ve) dans l'âme? Tu aimes bouger et jouer avec tes amis? Viens donc pratiquer des jeux et des sports trippants comme tu les adores. Que ce soit le soccer, le hockey, le basket-ball ou les jeux coopératifs (ballon prisonnier, drapeau, kick ball, ballon chinois, etc.), notre dynamique

animateur mettra en place des activités originales et variées qui sauront te satisfaire tout en développant tes habiletés motrices. Les activités seront choisies en fonction du matériel disponible à l'école. ***Important de prévoir une tenue sportive et des espadrilles sécuritaires.***

Clientèle : Préscolaire à 2e année
Participants : min. 12 max. 18
Jour et heure : Mercredi, 15 h 15 à 16 h 30
Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges I
Début : 16 janvier 2013
Durée : 10 semaines
Coût : 45 $

Clientèle : 3e à 6e année
Participants : min. 12 max. 20
Jour et heure : Jeudi, 16 h 30 à 17 h 30
Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges I
Début : 17 janvier 2013
Duré : 10 semaines
Coût : 45 $

HOCKEY INTÉRIEUR



Ce sport est excellent pour te garder en forme et pour t'aider à améliorer tes techniques au hockey. L'enseignement sera axé sur les aspects techniques du hockey intérieur et l'application des règlements. Votre enfant développera son esprit d'équipe lors des parties amicales et il pourra se surpasser et s'épanouir dans la pratique de notre sport national. Viens réveiller le Sidney Crosby en toi! ***Important de prévoir une tenue sportive et des espadrilles sécuritaires.***

Clientèle : 3e à 6e année
Participants : min. 10 max. 16
Jour et heure: Mardi, 15 h 15 à 16 h 30
Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges I
Début : 15 janvier 2013
Durée : 10 semaines
Coût : 40 $

KARATÉ YOSEIKAN



Conditionnement physique pour les 4 ans et plus, avec discipline personnelle à l'intérieur d'un art de combat. Les cours se donnent une fois par semaine. Le professeur est monsieur Luc Paquette.

Clientèle : 5 ans et plus
Participants : minimum 10
Jour et heure: Mardi, 18 h 30 à 19 h 30
Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges I
Début : le 15 janvier 2013
Durée : 10 semaines
Coût : 50 $

KARATÉ KENPO

Le Kenpo karaté est un art martial et un système d'autodéfense qui peut se pratiquer à la fois comme un sport (développant souplesse, endurance, agilité, force et contrôle de soi) et comme un art de vivre mettant en pratique le respect, la discipline, la concentration et la patience visant l'équilibre du « soi physique et psychique ». Ce cours est donné par les Studios Unis d'Auto-Défense. Veuillez prendre note qu'il sera possible, au 1er cours, d'acheter un Kimono (facultatif) au coût de 50 $. Important de prévoir une tenue sportive.

Clientèle : 1re à 6e année
Participants : min. 8 max. 12
Jour et heure : Jeudi, 15 h 15 à 16 h 30
Lieu : Salle polyvalente du gymnase de l'école Caps-des-Neiges I
Début : 17 janvier 2013
Durée : 10 semaines
Coût : 45 $

ATELIER DE DESSIN POUR ENFANT



Apprentissage des différentes techniques de dessin. L'apprentissage se fait dans un climat de détente et de jeux tout en respectant la créativité des enfants. Ce sont eux qui décident des sujets étudiés lors des ateliers.

Clientèle : Préscolaire à 6e année
Participants : min. 8 max. 14
Jours et heure : Mercredi ou jeudi, 15 h 15 à 16 h 30
Lieu : Salle polyvalente du gymnase de l'école Caps-des-Neiges I
Début : 16 janvier 2013
Durée : 10 semaines
Coût : 60 $ avec une partie du matériel fournis.

ATELIER DE PEINTURE POUR ENFANT

Apprentissage des différentes techniques de dessin. L'apprentissage se fait dans un climat de détente et de jeux tout en respectant la créativité des enfants.

Clientèle : 1re à 6e année (7 ans et plus)
Participants : min. 6 max. 12
Jour et heure : Lundi, 15 h 15 à 16 h 30
Lieu : Salle polyvalente du gymnase de l'école Caps-des-Neiges I
Début : 14 janvier 2013
Durée : 10 semaines
Coût : 60 $ avec une partie du matériel fournis.

SAFARI DÉCOUVERTE

Embarque avec notre naturaliste pour un super safari au royaume des animaux. Tu pourras y découvrir le magnifique monde des mammifères, des reptiles, des plantes, des insectes, des oiseaux de proie et des dinosaures! Au menu: manipulation de spécimens vivants et conservés, observation de véritables fossiles et une foule d'expériences.

Clientèle : Préscolaire à 3e année
Participants : min. 12 max. 18
Jour et heure : Mardi, 15h15 à 16h30
Lieu : Salle polyvalente du gymnase de l'école Caps-des-Neiges I



Début :	15 janvier 2013
Durée :	10 semaines
Coût :	70 $

DANSE HIP-HOP ET FUNKY

Tu aimes bouger au rythme de tes chansons dance et hip-hop préférés? Tu as envie de participer à l'élaboration d'une chorégraphie rythmée? Voilà une bonne façon de te mettre en forme, te défouler et te perfectionner sur des rythmes envoûtants. Notre spécialiste te donnera le goût de danser tout le temps et te supervisera dans ton évolution. À la fin de la session, tu auras l'occasion de présenter la chorégraphie lors d'un petit spectacle. Il est probable que, à la fin de la session, votre enfant soit invité à participer à un spectacle qui se déroulerait un soir de semaine ou la fin de semaine. Un coût d'entrée (de 8 $ à 10 $) pourrait alors requis pour y assister, et ce afin de défrayer les dépenses encourues pour l'organisation d'un tel événement. ***Important de prévoir une tenue sportive et des espadrilles sécuritaires.***

Clientèle :	Préscolaire à 3e année
Participants :	min. 12 max. 24
Jour et heure :	Lundi, 15 h 15 à 16 h 30
Lieu :	Gymnase de l'école Caps-des-Neiges I
Début :	14 janvier 2013
Durée :	10 semaines
Coût :	50 $



SUBVENTION POUR LES ACTIVITÉS SPORTIVES

Dans le cadre d'un programme initié par Dimension Sportive et Culturelle dans le but de favoriser la pratique de l'activité physique et le développement de saine habitude de vie, les enfants de votre école bénéficient d'une subvention de 30 $ par inscription offerte par la Fondation Place au Sport, de Canadian Tire. Normalement vous devriez ajouter 30 $ au prix indiqué pour avoir accès à ces activités. Veuillez prendre notre qu'il n'est pas garanti que nous pourrons reconduire ce programme de subvention à la prochaine session.

LES SAINES HABITUDES DE VIE

À l'intérieur de ce cours, les jeunes auront la chance de s'amuser tout en apprenant beaucoup de choses qui leur permettront d'être davantage sensibilisés (es) à l'importance d'acquérir de bonnes habitudes alimentaires et de pratiquer régulièrement des activités physiques.

Au menu :

- Cuisine collective
- Dégustation
- Quiz et plus encore



Clientèle :	2e année à 6e année
Participants :	min. 6 max. 8
Jour et heure :	Mercredi, 15 h 20 à 16 h 30
Durée :	5 semaines
Début :	session A : 16 janvier 2013
	Session B : 20 février 2013
Coût :	20 $ par session de 5 cours
Lieu :	Hôtel de ville

ATELIERS THÉMATIQUES DE BRICOLAGE

La municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges propose aux jeunes de 4 à 8 ans, 8 ateliers thématiques de bricolage animés par Abracadabra Sonia.

Clientèle :	4 ans et plus	
Jours :	Le cirque	samedi, 19 janvier
	La Saint-Valentin	samedi, 9 février
	L'espace	samedi, 16 mars
	Pâques	samedi, 13 avril
Heure :	15 h à 16 h	
Coût :	4 $ par enfant	
Lieu :	Hôtel de ville	

ADULTES

ATELIER DE PEINTURE À L'HUILE OU À L'ACRYLIQUE POUR ADULTE

Venez approfondir ou découvrir les différentes techniques de peinture et de dessin tout en vous exprimant par l'art. Enseignement respectant le style et la personnalité de chacun. Pour information : madame Marie Tardif, (418) 826-0548 ou par courriel à tardif.m@videotron.ca

Clientèle :	16 ans et plus
Participants :	minimum 6
Jours et heures :	Jeudi, 12 h 45 à 15 h 15
	ou vendredi, 19 h à 21 h 30
Durée :	12 semaines
Début :	17 janvier 2013
Coût :	144 $
Lieu :	Hôtel de Ville

BADMINTON

Groupes de badminton organisés pour les débutants, intermédiaires et avancés. Cette activité sportive et sociale s'adresse aux femmes et aux hommes de 16 ans et plus. Volants fournis et raquettes disponibles au besoin. Un maximum de 12 personnes par séance. Faites vite, places limitées.

Intermédiaire (niveau 2)



Clientèle :	16 ans et plus
Participants :	min.6 max. 12
Jour et heure :	Mardi, 19 h 45 à 21 h
Durée :	12 semaines
Début :	15 janvier 2013
Coût :	40 $
Lieu :	Gymnase de l'école Caps-des-Neiges I

COURS DE LANGUE ESPAGNOLE DÉBUTANT ET INTERMÉDIAIRE

Hola !

Vous voulez apprendre à parler l'espagnol ?

Si vous êtes intéressé à apprendre la langue, soit pour connaître la culture de Mexique, la musique, pour faire un voyage ou juste pour le plaisir, venez vous inscrire. Professeur : Aurelia Morales. Pour information : 418 992-0533 (soir)

Clientèle : 16 ans et plus
Participants : min.8 max. 20
Jour et heure : Mardi, 19 h à 20 h 15 (intermédiaire)
Durée : 12 semaines
Début : 15 janvier 2013
Coût : 50 $
Lieu : Salle polyvalente de l'école Caps-des-Neiges I

Clientèle : 16 ans et plus
Participants : min. 8 max. 20
Jour et heure : Mercredi, 19 h à 20 h 15 (débutant)
Durée : 12 semaines
Début : 16 janvier 2013
Coût : 50 $
Lieu : Salle polyvalente de l'école Caps-des-Neiges I

COURS DE YOGA



Le yoga tire son origine de l'Inde où l'on retrouve sa trace depuis la nuit des temps. C'est une philosophie qui aide chaque personne à trouver le centre ou l'équilibre entre son esprit et son corps. À trouver la sérénité à l'intérieur de ces deux éléments qui la composent.

Pour la recherche de cet équilibre entre l'esprit et le corps, des postures physiques et des respirations contrôlées aident la personne à atteindre cet objectif. Le yoga vise également à amener la personne à agir en pleine conscience des choses, avec attention et rigueur.

Les cours sont adaptés à chaque personne en tenant compte de ses forces et de ses limites, sans compétition avec soi et les autres.

Un tapis de sol et une tenue sportive sont requis. Cours donné par mesdames Marcelle Rioux et Karine Husson (mercredi soir)

Clientèle : Personnes de 50 ans et plus
Participants : min. 8 max. 12
Jour et heure : Lundi, 14h00 à 15h00
Durée : 12 semaines
Début : Début le 14 janvier 2013
Coût : 80 $
Lieu : Salle polyvalente du garage municipal

Clientèle : 16 ans et plus (intermédiaire et avancé)
Participants : min. 8 max. 12
Jour et heure : Mercredi, 14h00 à 15h00
Durée : 12 semaines
Début : Début le 16 janvier 2013
Coût : 80 $
Lieu : Hôtel de ville

Clientèle : 16 ans et plus (débutant)
Participants : min. 8 max. 10
Jour et heure : Mercredi, 18h45 à 19h45
Durée : 12 semaines
Début : Début le 16 janvier 2013
Coût : 80 $
Lieu : à déterminer

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

Cours de mise en forme, à l'intérieur, combinant divers déplacements et mouvements. Les cours sont constitués comme suit : échauffement, aérobie, étirement musculaire et retour au calme. Les séances sont entraînantes et se réalisent à l'aide de musique rythmée et variée. Matériel requis : espadrille, bouteille d'eau et serviette. Les séances sont données par madame Caroline Dubord, enseignante en éducation physique.

Clientèle : 16 ans et plus
Participants : min.10 max. 24
Jour et heure : Lundi, 19 h à 20 h 15 (débutant)
Durée : 12 semaines
Début : 14 janvier 2013
Coût : 50 $
Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges I

INTERNET 1 – INITIATION ET EXPLORATION



Venez découvrir des trucs et astuces pour mieux profiter d'Internet.

Comment faire une recherche efficace sur Internet.

Écouter de la musique en ligne gratuitement et légalement.

Apprenez à reconnaître les canulars, ces faux messages qui vous arrivent par courriel.

Google : tirer profit de ses multiples fonctions gratuites: les définitions, la calculatrice, les conversions, les cartes et itinéraires, etc.

Internet Explorer : modifier la page de démarrage, gérer les favoris, utiliser l'affichage par onglets.

Courrier électronique : connaître les règles du courriel, les fonctions de base des logiciels de messagerie, le CCI, classer ses messages dans des dossiers.

Pourquoi faire des achats sur Internet?

Prérequis : avoir une adresse courriel, être à l'aise à l'ordinateur (clavier, souris, etc.) Avoir un ordinateur portable.

Clientèle : 16 ans et plus
Participants : min.6 max. 12
Jour et heure : Mercredi, 18 h 45 à 20 h 45
Durée : 4 semaines
Début : 13 février 2013
Coût : 60 $
Lieu : Hôtel de ville

INITIATION À L'ORDINATEUR 1



Vous vous demandez pourquoi votre souris a 2 boutons. À qui peut bien servir ce 2e bouton ? Comment fait-on pour écrire l'arobase : @ ? Qu'est-ce qu'une icône ? C'est quoi un disque dur ? Quelle différence y a-t-il entre un dossier et un fichier ? Qu'est-ce que le système d'exploitation ? À quoi sert-il ?



Votre nouvel ordinateur est là ! On vous a dit que vous pourriez faire plein de choses. Mais quoi au juste ? Et surtout comment ?

Ce cours fait le tour des notions de base de l'ordinateur : souris, clavier, environnement Windows, les logiciels de base. Vous découvrirez les multiples fonctions du clavier (il y a plus de 90 touches), les menus contextuels et bien plus encore. Vous apprendrez également le vocabulaire de base de l'informatique.

Vous êtes débutant ? C'est l'occasion d'apprivoiser l'ordinateur. Vous vous y connaissez ? C'est aussi une excellente façon de mieux comprendre et mieux profiter de votre ordinateur.

Note : Ce cours est basé sur Windows Vista et Windows 7. Les participants ayant un ordinateur avec Windows XP auront droit à une documentation appropriée.

Avoir un ordinateur portable sera un atout.

Clientèle : 16 ans et plus
Participants : min.6 max. 12
Jour et heure : Mercredi, 18h45 à 20h45
Durée : 4 semaines
Début : 16 janvier 2013
Coût : 60 $
Lieu : Hôtel de ville

LA PHOTO NUMÉRIQUE 1



Ces photos que nous trouvons belles ont toutes une chose en commun : elles s'adressent à nous directement, elles nous interpellent. Mélange d'art et de technique, la photo numérique nous touche lorsque la technique s'efface derrière l'image.

Comment améliorer sa prise de vue

Connaître la dimension artistique :

La règle d'or de la composition.
Photographier des sujets différents dans des environnements différents.

Mieux connaître son appareil photo :

Ses différents modes de prise de vue ; à quoi servent-ils ?

Les participants sont invités à apporter leur appareil photo et le manuel d'instructions.

Clientèle : 16 ans et plus
Participants : min.6 max. 12
Jour et heures : Mardi, 13 h 30 à 15 h 30 ou de 18 h 45 à 20 h 45
Durée : 3 semaines
Début : 15 janvier 2013
Coût : 75 $
Lieu : Hôtel de ville

LA PHOTO NUMÉRIQUE 2

LA RETOUCHE PHOTO

Comment améliorer vos photos? En les traitant à l'ordinateur.

Recadrage, ajustement des couleurs, du contraste, corrections des yeux rouges, toutes ces étapes vont mettre en valeur vos photos.



Vous apprendrez les règles de base du traitement photo.

Tout ceci avec des logiciels gratuits.

Les participants sont invités à apporter leur ordinateur portable.

Clientèle : 16 ans et plus
Participants : min.6 max. 12
Jour et heures : Mardi, 13 h 30 à 15 h 30 ou de 18 h 45 à 20 h 45
Durée : 3 semaines
Début : 5 février 2013
Coût : 75 $
Lieu : Hôtel de ville

ATELIER DE COURTEPOINTE

Atelier d'initiation de courtepointe.
Participants : minimum 5 maximum 7
Jours et heures : Mardi et jeudi de 19 h à 22 h samedi de 13 h à 16 h
Durée : 5 semaines
Début : 15 janvier 2013
Coût : 65 $ (matériel non fournis)
Lieu : Salle de l'Âge d'Or

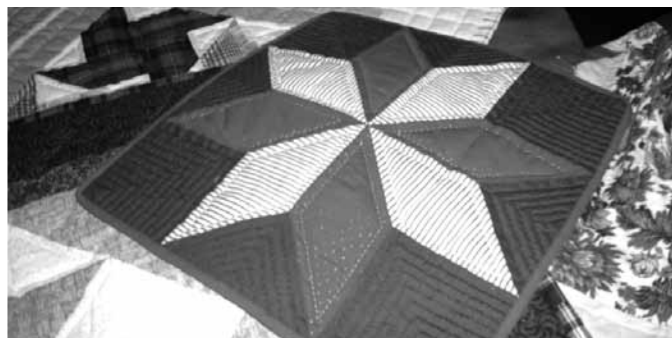
IMPORTANT : Inscription obligatoire. Matériel complémentaire à acheter.

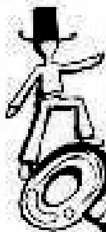
Voici la liste des cours offerts.

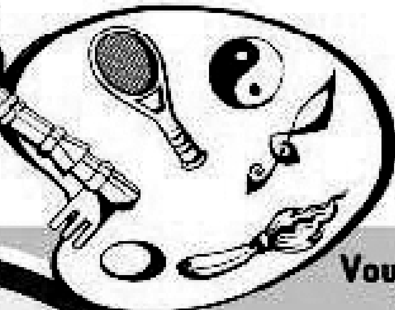
Les appliqués :
1) Couronne de Pennsylvanie
2) Petit ange ou tulipes de Pâques
3) Celtique
4) Paysage
5) Bordures et piquage

Patchwork 1 :
1) Virevent
2) Étoile de Charlevoix
3) Les girandoles
4) Panier
5) Étoile de Lemoyne

Patchwork 2 :
1) Éventail de grand-mère
2) Cœurs et gésiers
3) Quartiers d'orange
4) Double anneau de mariage
5) Baby bunting







PROGRAMME ACCÈS-LOISIRS CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Vous désirez participer à des activités de loisir ?
Vous êtes en situation de faible revenu ?
Venez chercher votre loisir GRATUITEMENT.
Que ce soit pour une personne seule, pour une famille ou pour les enfants, présentez-vous à un de nos points de service pour choisir votre activité.

Une iritiative du regroupement de partenaires



Côte à Côte
en action

Inscriptions HIVER 2013

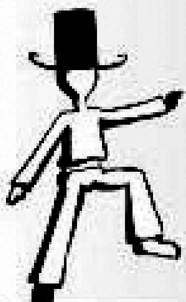
Mercredi, 9 janvier de 11 h à 19 h

POINT DE SERVICE L'ANGE-GARDIEN

Centre Gérard-Miotto
1, rue des Loisirs

POINT DE SERVICE BEAUPRÉ

CJE Charlevoix / Côte-de-Beaupré
(ancien hôtel de ville de Beaupré)
216, rue Prévost



Preuve de revenu et de résidence exigées à l'inscription.

Informations :
418.821.8053 poste 0178

En collaboration avec ***Accès-Loisirs Québec***
www.accesloisirsquebec.org

Automne 2012 / Hiver 2013



HORAIRE DE LA PATINOIRE DU VILLAGE

Patinage libre	Lundi	18 h à 19 h
	Mardi	18 h à 19 h
	Jeudi	18 h à 19 h
	Vendredi	18 h à 19 h 30
	Samedi	13 h à 14 h 30
		18 h à 19 h
	Dimanche	13 h à 14 h 30
		18 h à 19 h
Hockey libre	Lundi	19 h à 20 h
	Mercredi	19 h à 20 h
	Jeudi	19 h à 20 h
	Vendredi	19 h 30 à 22 h
	Samedi	14 h 30 à 16 h
		19 h à 22 h
	Dimanche	14 h 30 à 16 h
		19 h à 22 h
Hockey organisé pour les adultes	Mardi	19 h à 20 h 30

Information: 418 520-1810

Période des fêtes:

La patinoire du village sera ouverte tous les jours durant la période des fêtes, à l'exception des 24 et 31 décembre 2012 en soirée et des 25 décembre 2012 et 1er janvier 2013 toute la journée.

Journées pédagogiques:

La patinoire sera ouverte en après-midi, de 13 h à 16 h, lors des journées pédagogiques.

AIRE DE GLACE DU LAC DU FAUBOURG



L'aire de glace du Lac du Faubourg sera praticable à partir de la mi-décembre et sera entretenue tant et aussi longtemps que dame nature nous le permettra. Il est bien important que les utilisateurs de cet équipement respectent la signalisation placée aux abords du lac. Un panneau placé en évidence vous indique l'épaisseur de la glace. Un minimum de 7" est nécessaire à l'ouverture de la patinoire. De plus, nous demandons aux utilisateurs de ne laisser aucun déchet aux abords de la patinoire.

BONNE SAISON À TOUS ET À TOUTES !

UTILISATION DU GYMNASE ET TARIFICATION

Le gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1 est accessible à l'ensemble des citoyens. Pour la session d'hiver 2013, plusieurs activités organisées par la municipalité s'y dérouleront.

Par contre, quelques périodes d'utilisation demeurent disponibles soit pour une réservation sporadique ou saisonnière. La plupart des sports sont réalisables à l'intérieur du gymnase.

Les tarifs de location sont établis en fonction du type d'activité et de la durée de celle-ci. Voici la grille de tarification générale qui a été établie:

- Groupe ou individu non-résidant — 27 $/h
- Groupe ou individu résidant — 20,25 $/h
- Individu, groupe ou organismes de loisirs ou communautaires, composés majoritairement de personnes âgées de moins de 18 ans ou plus de 65 ans — 13,50 $/h

Je demeure disponible à toute suggestion ou information Martin Pouliot : 418 826-2253

Coordonnées de nos principaux organismes :

Aréna Côte-de-Beaupré	418 827-4501
Bibliothèque municipale Aux Sources	418 826-3540
Cercle de fermières	418 826-1187
Club de l'âge d'or Les Amis en Or	418 826-2253
École Caps-des-Neiges I	418 821-8055
École de musique Côte-des-Beaupré	418 827-5151
École de peinture Marie Tardif	418 826-0548
École de karaté Luc Paquette	418 953-5152
Les Sept Chutes	418 826-3139
Maison des jeunes La Zone	418 826-3107
Patinoire du village	418 520-1810
Presbytère	418 826-2554
Ressource familiale Côte-de-Beaupré	418 827-4625

ÉCOLE DE SKI DE FOND FISCHER-MONT-SAINTE-ANNE

L'École de ski de fond Fischer-Mont-Sainte-Anne vous invite à participer à un de ces programmes cet hiver :

- Programme Jackrabbit pour les jeunes de 4 à 13 ans (session de 10 dimanches de 13 h à 14 h 30)
- Programme d'initiation et perfectionnement les samedis (chaque samedi, le pas de patin ou le style classique!!!)
- Programme « parent libre » durant les fêtes (les 27 et 28 décembre : 13h à 14h30 (pour les 4-5 ans) (les 29 et 30 décembre : 13h à 14h30 (pour les 6-7-8 ans)
- Programme Iniski : pour débuter et apprivoiser le ski ! (entrée + équipement + 1 heure de cours)

Pour des informations : www.julesrancourt.com
ranj@videotron.ca

Également durant l'hiver : 418 827-4561 poste 408



Marie Corriveau du programme Ski-études de l'École Secondaire du Mont Sainte-Anne !

SEMAINE DE RELÂCHE SCOLAIRE 2013

Surveillez, à la fin du mois de janvier, la programmation de la semaine de relâche scolaire qui se déroulera du 4 au 8 mars 2013. Au menu, activités sportives, culturelles et de plein air pour les jeunes de 5 à 12 ans.

C'est un rendez-vous!!!

SECRETS NORDIQUES

Cliniques de Ski-Jöring débutant



Cliniques d'initiation au Ski-Jöring avec votre chien domestique ! Avec un guide professionnel et passionné des chiens, apprenez toutes les techniques pour pratiquer ce sport de façon stimulante pour vous et votre chien et de manière sécuritaire.

Les objectifs de l'activité sont de :

- S'initier au ski-Jöring (humain et canin)
- Faire de l'activité physique en plein air avec votre chien;
- Socialiser votre chien.

Matériel obligatoire : Vos propres skis (alpins, télémark, de fond ou snowblades tout en évitant le plus possible les skis avec des quarts de métal)

Matériel prêté : Harnais de taille, corde bungee, harnais adapté au chien. Ce matériel sera en vente à notre boutique si besoin.

Matériel en location : Si vous désirez participer à la clinique, mais que vous n'avez pas de ski, vous pouvez louer une trottinette des neiges ou un snowscoot au coût de 20 $.

Coût : 50 $ plus taxes par personne
Durée : 10 h à 12 h
Nb minimum de participants : 2
Nb maximum de participants : 6
Dates : 12 et 26 janvier 2013

Cours Ski-Jöring intermédiaire

Cours intermédiaire de Ski-Jöring avec votre chien domestique ! Avec un guide professionnel et passionné des chiens, apprenez et développez toutes les techniques pour pratiquer ce sport de façon stimulante pour vous et votre chien et de manière sécuritaire.

Les objectifs de l'activité sont de :

- Développer vos habiletés en ski ;
- Augmenter votre forme physique ;
- Faire de l'activité physique en plein air avec votre chien;
- Socialiser votre chien et faire partie d'un groupe partageant des intérêts communs.

Matériel obligatoire : Harnais de taille, corde bungee, harnais adapté au chien (matériel en vente auprès du guide si besoin) et vos propres skis (alpins, télémark, de fond ou snowblades tout en évitant le plus possible les skis avec des quarts de métal)

Conditions de participation obligatoire : Être habile en skis et votre chien doit avoir sa vaccination à jour

Coût : 75 $ plus taxes par personne
Durée : le dimanche (sauf 2e week-end le samedi), 4 semaines de 10 h 30 à 12 h, 1er cours le 13 janvier 2013
Nb minimum de participants : 4
Nb maximum de participants : 6

Cours d'initiation hivernal Multi-Sport



Cours d'initiation au merveilleux sport qu'est le cani-cross avec votre chien domestique en janvier prochain ! Avec un guide professionnel et passionné des chiens, apprenez toutes les techniques pour pratiquer ce sport en alternant avec différentes méthodes de jeux : trottinette des neiges, Ski-Jöring, Cani-raquette …

Ce cours de 4 semaines vous permettra de créer un lien fort et durable avec votre chien en plus de vous mettre en forme en parcourant des magnifiques sentiers au Mont-Sainte-Anne. Les objectifs de l'activité sont de :

- S'initier à 3 façons de jouer dehors l'hiver avec notre chien (Ski-Jöring, Trottinette des neiges, cani-raquette) ;
- Faire de l'activité physique en plein air avec votre chien;
- Socialiser votre chien et faire partie d'un groupe partageant des intérêts communs.

Matériel obligatoire : Harnais de taille, corde bungee et harnais adapté au chien (matériel en vente auprès du guide si besoin). ** Pour le cours de Ski-Jöring, le participant doit apporter ses propres skis (alpins, télémark, de fond ou snowblades tout en évitant le plus possible les skis avec des quarts de métal)

Coût : 75 $ plus taxes par personne
Durée : le dimanche (sauf 2e week-end le samedi), 4 semaines de 13 h à 15 h, 1er cours le 13 janvier 2013
Nb minimum de participants : 4
Nb maximum de participants : 8

Inscriptions dès le 1er décembre : 418 827-2227
www.secretsnordiques.com



DES NOUVELLES DE NOS MAISONS DES JEUNES

LA ZONE
MAISON DES JEUNES

Qu'est-ce qu'une Maison des jeunes ? C'est un milieu de vie animé où les jeunes de 11 à 17 ans, au contact d'adultes significatifs, pourront devenir des adultes actifs, critiques et responsables. L'équipe de travail est composée d'intervenants dynamiques, professionnels et qualifiés, et ce, sous la supervision d'un conseil d'administration. Le bon fonctionnement de l'organisme repose sur un code d'éthique suivi par les travailleurs, mais également par les jeunes. De nombreux services sont offerts aux jeunes : relation d'aide, milieu de vie, aide aux devoirs, création de C.V., traitement de l'information sur des sujets d'intérêt jeunesse, etc. Nous effectuons également des sorties, des voyages, des soirées thématiques et des levées de fonds pour permettre aux jeunes de défrayer le coût des activités.

Programmation

7-8 décembre:	Party de Noël
10-11 décembre :	Atelier sur les traditions
15 décembre :	Rallye Centre d'achat Laurier
17-18 décembre :	Compétition de lutins
19-20 décembre :	Jeux de société
20-21 décembre:	Soirée cinéma à la MDJ

Veuillez prendre note que nous serons fermés du 23 décembre 2012 au 3 janvier 2013; l'horaire régulier sera de retour le 4 janvier 2013. Pour les activités de janvier 2013, visitez notre site internet au www.mdjlazone.ca.sitew.com ou notre page FACEBOOK.

Horaire

Saint-Ferréol-les-Neiges	Saint-Tite-des-Caps
(44 rue des Lupins)	(232, avenue Royale)
Lundi, mercredi et vendredi	Mardi, jeudi et samedi
de 18 h à 22 h	de 18 h à 22 h

Maison hantée



Le 31 octobre dernier à la Maison des jeunes de St-Ferréol-les-Neiges, une activité toute spéciale pour l'Halloween a été organisée pour les petits et grands. Jack Farmer et toute sa famille étaient présents afin de raconter leur histoire. Pour cette deuxième édition, 75 jeunes et près de 15 parents étaient au rendez-vous.

Animation-école

Après quelques mois de planification, la maison des jeunes a débuté l'animation d'ateliers de prévention dans les classes de 5e et 6e année des écoles primaires Cap-des-Neiges 1 et Cap-des-Neiges 2. En tout, huit ateliers sont offerts aux jeunes portant sur différents thèmes :

- Les 7 manifestations de la violence
- La gestion d'un conflit
- Les relations parents/enfants
- Le phénomène de gang
- Les relations amoureuses
- Les drogues : c'est quoi ?
- Les drogues : ton choix, c'est quoi ?
- Le passage du primaire au secondaire

L'animation de façon interactive est privilégiée dans ce type d'atelier (questionnement, improvisation, jeux de rôles, vidéo), ce qui favorise la participation des jeunes et l'acquisition des notions. Après chaque atelier, un aide-mémoire contenant un résumé des notions apprises est remis aux jeunes afin que ces derniers les remettent à leurs parents. Cet outil facilite le dialogue entre les jeunes et leurs parents.

La table est mise

Pour une deuxième année, le projet « La Table est mise » est organisé par le Chantier local d'action persévérance (CLAP) de la Côte-de-Beaupré. Une quinzaine d'élèves de l'école secondaire du Mont-Ste-Anne (FPT 1) participent au projet. En tout, 7 ateliers culinaires sont réalisés avec la participation de M. David Ruel, Chef cuisiner du Café-Épicerie Les Trois-Becs. Lors de ces ateliers, ils apprennent des techniques de cuisine, l'hygiène, la salubrité, mais également le service aux clients. De plus 7 ateliers-diners sont réalisés en cours d'année ou les élèves cuisinent une entrée, un plat principal et un dessert en matinée et se dirige par la suite à l'école primaire Cap-des-Neiges 2 de Saint-Tite-des-Caps où le dîner est servi aux élèves d'une classe. Ce projet vise non seulement l'acquisition de connaissance culinaire, mais également l'augmentation de l'estime de soi, la prise de conscience de leurs intérêts et leurs habiletés, l'acquisition de bonnes habitudes de vie, l'augmentation de l'intérêt envers leur parcours scolaire et l'amélioration de leurs habiletés sociales (créativité, autonomie, débrouillardise, etc.). La coordonnatrice de la Maison des jeunes La Zone, agit comme intervenante sur ce projet. Il a débuté en octobre dernier et se terminera à la fin du mois de mai 2013.

Encan chinois

Le vendredi 22 février 2013 aura lieu la 4e édition de notre Encan chinois. Cette année encore, nous jumelons nos efforts à l'école primaire Cap-des-Neiges afin d'amasser de l'argent pour les jeunes de Saint-Ferréol-les-Neiges et Saint-Tite-des-Caps. De notre côté, l'argent servira à payer une partie des salaires des intervenants, mais également le travail de milieu Hors Zone. L'école utilisera la somme amassée afin de défrayer les coûts reliés au programme sciences, sport et plein air. Nous sommes présentement à l'étape de recueillir des cadeaux des commerçants ou des dons en argents qui permettront d'ajouter des cadeaux lors de l'encan. Pour toutes informations concernant cette activité, veuillez com-

muniquer avec Maryse Néron, coordonnatrice de la MDJ La Zone au 418-826-3107.

Nous rejoindre

Par téléphone : 418-826-3107
Par courriel : mdjlazone@hotmail.com
Sur notre site internet : www.mdjlazone.ca.sitew.com.
Via notre page Facebook.

Maryse Néron, coordonnatrice Maisons des jeunes La Zone

LA VIE PAROISSIALE

NOËL 2012 DANS L'UNITÉ PASTORALE DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Réjouissons-nous. Dieu habite notre temps
Il prépare un monde nouveau. La lumière brille sur la terre.
« Oui, un enfant nous est né, un fils nous a été donné;
on proclame son nom : Merveilleux-Conseiller,
Dieu-Fort, Père-à-Jamais, Prince-de-la-Paix. »
(Isaïe 9 :5)

Pour vous faciliter l'accueil de cette Bonne Nouvelle, nous vous proposons de participer aux célébrations du temps des Fêtes dont voici l'horaire :

CÉLÉBRATIONS DU TEMPS DES FÊTES



24 DÉCEMBRE (LUNDI, VEILLE DE NOËL)

St-Ferréol-les-Neiges : 17 h (enfants), 19 h et 20 h 30
Château-Richer : 21 h 30
Ste-Anne-de-Beaupré : 19 h (enfants), 21 h et Minuit
N.D. du St-Rosaire (Beaupré) : 20 h
St-Joachim : 19 h (enfants) et 22 h
St-Tite-des-Caps: 21 h
Chapelle St-Achillée : 21 h 30 et 23 h

25 DÉCEMBRE : NOËL (MARDI)

Messes à 9 h 30, 11 h et 12 h 30 à la Basilique de Ste-Anne-de-Beaupré

SAMEDI 29 DÉCEMBRE

16 h : Messes à Ste-Anne-de-Beaupré et St-Tite-des-Caps

DIMANCHE 30 DÉCEMBRE :

9 h : Beaupré et St-Joachim
10 h 30 : St-Ferréol-les-Neiges et Château-Richer

LUNDI 31 DÉCEMBRE

16 h : Messes à Ste-Anne-de-Beaupré et St-Tite-des-Caps

MARDI 1ER JANVIER 2013 : JOUR DE L'AN

9 h : Beaupré et St-Joachim
10 h 30 : St-Ferréol-les-Neiges et Château-Richer

Seigneur Jésus,
C'est Noël : que ta lumière dissipe toutes ténèbres.
C'est Noël : que ta joie remplisse tous les cœurs.
C'est Noël : que tous se sachent aimés de toi.
C'est Noël : que règne enfin ta paix sur la terre.
JOYEUX NOËL À VOUS TOUS!
BONNE, HEUREUSE ET SAINTE ANNÉE 2013
ET QUE LA SANTÉ SOIT AU RENDEZ-VOUS!

Vos prêtres Jacques et Raymond
Les membres des Équipes d'Animation locales
Les Conseils de Fabrique

NOËL : CÉLÉBRATION DE LA NAISSANCE DE JÉSUS, CHRIST, SAUVEUR



Une « histoire » voulant rendre compte du fait que Dieu… se serait fait homme. Incroyable ! Mais qu'est-ce que c'est que cette « histoire de fous » ? Et quelle incidence pour nous, pour chacun, chacune d'entre nous ? Jésus-Christ Sauveur… On serait sauvé de quoi, au juste ?

« Dieu » se serait fait homme, il y a déjà plus de 2 000 ans, et nous en serions, encore aujourd'hui, à « tirer le diable par la queue »… Où est l'erreur? Peut-on faire un trait là-dessus et recommencer. Mais cette fois pour de vrai, pour de bon !

Mais… S'est-on vraiment jamais posé, en toute honnêteté, la question : « À quoi rime toute cette histoire : Dieu fait chair ? On parlerait « Incarnation », tiens, avant que de parler réincarnation… Cela ne semble pourtant pas aller de soi, même sous nos latitudes, aujourd'hui.

Ainsi donc, parlant de Noël, dirait-on : le « Bien », le « Beau », le « Bon », le « Juste », oserons-nous dire Dieu, est devenu palpable ? Des hommes, des femmes auraient-ils côtoyé,



auraient-ils touché, furent-ils touchés, par… L'Amour. Je le dis. Le direz-vous ? Disons-le au risque de passer pour « fous ».

Ainsi, l'Amour se serait manifesté dans des vies. Un Amour habilitant, un Amour nous rendant capables d'aimer nos ennemis, de prier pour ceux et celles qui nous persécutent. Miracle pareil s'est-il déjà manifesté dans votre vie ? Miracle opérant pareille conversion ?

Dieu, L'Amour, s'incarne-t-il encore aujourd'hui ? À quoi Le reconnaitre ? Et si Noël, Dieu prenant chair, nous menait à cette prise de conscience : nous sommes, tous autant que nous sommes, aimés, chéris, guéris, pardonnés. Guéris, pardonnés ? Guéris de quoi ? Pardonnés de quoi ?

Guéris de cette blessure que nous portons, tous : ne pas se savoir aimés à notre « juste mesure ». Pardonnés aussi, de ne pas aimer, justement, suffisamment, à notre tour, également. Pourtant l'espoir nous est donné, l'espérance, la foi, la charité. « Aime ton prochain comme toi-même » passe, d'un commandement contraignant, à une « seconde » nature. Nous sommes renouvelés dans notre Être même. Se savoir aimés, en dépit de tout, nous habilite à aimer, en dépit de tout. Peut-être, un jour... Un jour à la fois…

L'Amour s'est rendu palpable. Jésus venant au monde c'est Dieu qui dit : « J'ai pris chair, condition humaine. Ma préoccupation a été de guérir, sauver, consoler. Toute ma vie est témoignage de la mise en œuvre pour qu'advienne la paix, la justice, le pardon, le partage. Cela m'a d'ailleurs conduit à la mort. Crucifié. Mais la mort n'a pas eu le dernier mot sur moi. Je suis ressuscité. Toute ma vie a été témoignage d'Amour à l'égard de vos semblables et ainsi, aussi, à votre égard. Et comme je vous ai aimé, aimez-vous les uns, les autres. »

Le miracle de Noël est là. Ce Dieu Amour, incarné en Jésus, cherche aujourd'hui à prendre chair, à se rendre manifeste, par vous et moi, avec vous et moi et en vous et moi.

Christophe Antoine Lessard, délégué pastoral paroissial

COMPTOIR D'ENTRAIDE, PANIERS DE NOËL



En vue de distribuer ce qu'on appelle des « paniers de Noël », on a pris l'habitude, au fil des ans, à la période des Fêtes, de faire collectes de : denrées sèches, boîtes de conserve et autres victuailles du genre.

Cette tradition trouve sans doute ses origines dans un monde, autrefois, plus rurales, un monde dit : de subsistance.

On faisait un jardin, on avait des légumes, c'était ce qu'on avait à partager. Aujourd'hui, la plupart des gens ont un travail rémunéré. On gagne de l'argent. Ainsi, au Comptoir d'entraide, nous croyons qu'il serait temps, heureux et judicieux de repenser notre façon de donner, question de minimiser tout le travail qu'ordonne de telles collectes ; pensons seulement en termes de : transport, manipulation, entreposage, redistribution, partage… Tout cela est extrêmement fastidieux et vraiment peu économique, à la rigueur ; vraiment peu « écologique ». Faites, nous vous en prions, un don en argent.

Ce que vous donniez en boîtes de conserve, en pâtes alimentaires, en beurre d'arachide… donnez-le maintenant, nous vous en prions vivement, en argent.

Les gens, à qui nous venons en aide, reçoivent un bon d'achat échangeable en épicerie. Ainsi ils peuvent, de manière plus adéquate, répondre à leurs goûts et besoins. Et ceci, je vous en assure, est non-négligeable. On parle parfois d'allergie, de contre-indication pour raison de santé, etc.

Sachez que ces bons excluent tout achat de tabac, d'alcool, de billet de loterie et de nourriture pour animaux.

Tout don peut être directement versé au compte de l'œuvre du Comptoir d'entraide, à la caisse Desjardins Mont-Ste-Anne. On peut aussi passer au presbytère ou me téléphoner personnellement. Il me fera plaisir de passer chez vous et de vous informer davantage au sujet de cette œuvre toute locale d'urgence alimentaire. J'ai par ailleurs grand besoin d'aide pour accomplir la tâche plus sereinement, au sein de l'œuvre. Qui saura m'accompagner ? Qui porte ce souci suffisamment grand en égard aux « pauvretés » prévalant dans notre milieu bien immédiat ?

Sachez aussi : sur demande, en début d'année, un reçu attestant votre don vous sera émis par la Fabrique.

Qu'est-ce qui pourrait être dit, aujourd'hui donc, pour tenter de convaincre qui que ce soit, de verser une contribution au comptoir d'entraide de notre municipalité, de notre paroisse ou de se joindre à moi pour le travail ?

« J'ai eu faim, j'ai eu soif, j'étais en prison, j'étais malade, j'étais nu… chaque fois que vous avez secouru le plus petit d'entre mes frères, c'est moi-même que vous avez secouru. » Christ Jésus, autour duquel tient toute la fête de Noël… Dieu fait chair.

Christophe Antoine Lessard, premier répondant
Comptoir d'entr'Aide, Saint-Ferréol-les-Neiges
418 826-2224

SOUPE RENCONTRE



Les mercredis, à compter de 10 heures, à la sacristie, se mijote une soupe à l'intention de quiconque à faim. Faim de voir quelqu'un, faim de se rendre utile, faim d'un peu de nourriture simple et saine… Une lecture et un partage autour de l'évangile s'enclenche à 11 h 30, suivi du service même de la soupe, à midi.

Rompre le pain ensemble pour que tous aient à satiété.

Christophe Antoine Lessard
Équipe d'animation locale.

ÉCOLE CAPS-DES-NEIGES I

Le géocaching… ou comment intéresser les enfants à la randonnée



En tant que parent, éducateur ou enseignant, nous savons que les enfants sont rarement aussi passionnés que nous de randonnées en forêt : c'est long et parfois difficile, et quand on est petit, on aime jouer et avoir du plaisir! Plusieurs parents mordus de plein air ont développé une multitude d'astuces pour inciter leur progéniture à les suivre dans leurs excursions.

Le géocaching

Depuis des années, il existe un jeu qui gagne en popularité à travers le monde : le géocaching. Selon le site de l'Association Géocaching Québec, il s'agit d'un jeu de recherche et d'aventure qui consiste à trouver, à l'aide d'un récepteur GPS et des coordonnées fournies par le site officiel geocaching.com, une « cache » dissimulée par un autre géocacheur dans un endroit public, que ce soit en forêt ou en ville. La cache contient la plupart du temps un calepin (logbook) où le géocacheur enregistre sa visite, ainsi que de petits cadeaux à échanger.

Inutile de préciser qu'il s'agit là d'une manière plus qu'efficace d'intéresser les plus jeunes aux joies de la marche en forêt! En effet, le sentier devient alors le terrain de jeu, le parcours d'une chasse au trésor qui allume des étoiles dans les yeux des petits et grands.

Un travail de longue haleine

C'est dans cette optique que depuis le début du programme Sciences, Sports et Plein Air de l'école Caps-des-Neiges, les élèves vivent des activités de géocaching avec 16 appareils achetés grâce à une subvention de la Fondation Bon Départ. Par le passé, un animateur préparait des caches que les élèves avaient plaisir à trouver sur les sites de la région, comme les Sept-Chutes, la réserve du Cap-Tourmente, le parc du Mont-Sainte-Anne, etc.

Une randonnée motivante

Cette année, les élèves de 5e et 6e année ont approfondi davantage le sujet : en guise de préparation à une randonnée au sentier Mestachibo, ils ont visité le site officiel du géocaching et découvert que 6 caches actives se trouvaient sur leur parcours. Ils ont appris à programmer leur appareil GPS et ont pu ainsi trouver, sans aide, les caches dissimulées par un géocacheur de la région. Ce jour-là, les sourires étaient au rendez-vous!

Passer au suivant

Par la suite, les élèves de 6e année ont voulu faire profiter d'autres élèves de leur expérience : en devoir, ils devaient préparer une cache : un contenant hermétique, peint ou recouvert de façon à le camoufler, contenant un logbook, un crayon et de petits cadeaux. Ensuite, une belle marche jusqu'au chalet de ski de fond du Rang St-Julien s'est terminée par la dissimulation de 22 « trésors » destinés aux plus petits et la prise de coordonnées GPS. De retour en classe, ils ont programmé patiemment les 16 appareils avec les coordonnées des autres caches. Finalement, le lundi 5 novembre, chaque « grand » avait sous sa responsabilité un groupe d'élèves de préscolaire et première année. Le mandat était de leur enseigner à manipuler un GPS et à trouver eux-mêmes les trésors qui leur étaient destinés.

Ce jour-là, sans le savoir, les jeunes ont marché probablement plusieurs kilomètres autour du chalet de ski avec le sourire aux lèvres. Pour nous, les adultes qui ont à cœur de les faire apprendre et bouger, nous pouvons dire « mission accomplie ! »





Mélany Fortin
Enseignante de 6e année, Caps-des-Neiges 1

CARNAVAL DES NEIGES

10e édition du tournoi de golf



C'est sous la présidence de monsieur Mario Simard président de la Caisse populaire Desjardins Mont-Sainte-Anne que s'est déroulée, le 9 septembre dernier la 10e édition du tournoi de golf du Carnaval des Neiges.

Quatre-vingt-douze joueurs et joueuses ont participé à ce tournoi amical qui se déroulait au Club de golf «Le Saint-Ferréol».

En route vers la 15e édition du Carnaval des Neiges

L'équipe du Carnaval des Neiges travaille à vous préparer une programmation des plus intéressantes pour sa 15e édition qui se tiendra du 15 au 23 février 2013.

Surveillez la publicité qui vous sera distribuée après la période des fêtes. Flocon et l'équipe du Carnaval ont hâte de vous recevoir.





Bibliothèque aux Sources

Par : Lucie Bédard

NOTRE HORAIRE :

Mardi, de 14 h à 16 h 30
Mercredi, de 18 h 30 à 20 h
Jeudi, de 18 h 30 à 20 h
Samedi, de 14 h à 16 h 30
Dimanche, de 14 h à 16 h 30

Veuillez noter que la bibliothèque sera fermée du 21 décembre 2012 au 7 janvier 2013 pour la période des Fêtes.

RAPPEL

Vous pouvez toujours rapporter les volumes et CD dont vous avez terminé au secrétariat de la municipalité, aux heures d'ouverture des bureaux.

Vous pouvez renouveler vos prêts par Internet, à l'aide de votre NIP, ou encore en téléphonant à la bibliothèque, au numéro 418 826-3540. Les biens réservés par un autre abonné ou encore les biens obtenus grâce à un prêt entre bibliothèques ne peuvent cependant être renouvelés.

L'abonnement à la bibliothèque est gratuit. À vous d'en profiter!

DES BÉNÉVOLES SONT HONORÉES - ERRATUM



Nous annoncions dans *Le Sommet* de septembre que la bibliothèque avait remis à quatre de ses bénévoles des certificats de reconnaissance visant à souligner leur engagement bénévole. Il convient de corriger le nombre d'années de bénévolat attribué à chacune, qui est plutôt de 15 ans pour madame Françoise Martel, de 5 ans pour madame Gaétane Tremblay, de 20 ans pour madame Sylvie Garneau et de 5 ans pour madame Cécile Beaudoin (n'apparaît pas sur la photo). Madame Ghyslaine L. Lortie, conseillère municipale (à gauche sur la photo), leur a remis des certificats de reconnaissance au nom du conseil municipal. Félicitations à nos bénévoles et **merci**.

NOTRE COLLECTION DE MAGAZINES

Nos abonnés réguliers ont déjà pu constater la diversité de notre collection de magazines. Cette année, nous avons ajouté les titres suivants : Camping Caravaning, National Geographic, Québec Science, Elle Québec, Signé M, Sofa Déco et Géo Voyage. Pourquoi ne pas profiter de votre visite pour consulter sur place les numéros courants de ces revues ou même emprunter des numéros antérieurs pour les feuilleter à votre aise, à la maison?

Les Journées de la Culture 2012

C'est dimanche le 30 septembre, de 13 h à 16 h 30, que s'est tenue l'activité La culture en fête organisée par la bibliothèque, avec l'appui de la municipalité, pour souligner Les Journées de la culture 2012.

Nous avions prévu un programme très varié susceptible de répondre aux intérêts du plus grand nombre.

Tout d'abord, la bibliothèque avait étendu ses heures d'ouverture. De plus, les visiteurs ont pu apprécier les travaux de nos Fermières et ceux d'une artiste spécialisée dans la fabrication de cartes, faire leur caricature, voir le travail d'une monteuse de mouches, ainsi que de magnifiques photos et une très belle vidéo sur le Québec sauvage. Ils ont pu goûter des bières de fabrication artisanale et acheter quelques produits du terroir, tandis que des musiciens agrémentaient la fête. Une maquilleuse, de même qu'Abracadabra Sonia étaient présentes pour le plus grand plaisir des enfants.

Mais surtout, l'activité a donné l'occasion à nombre de nos artistes et artisans de montrer leurs travaux, de partager leur passion, d'échanger avec d'autres des « trucs du métier », de parler de leur cheminement, de rencontrer des voisins et peut-être de les encourager à se lancer eux aussi et enfin, a permis aux Ferréolais et Ferréolaises qui se sont déplacés, de passer un agréable dimanche après-midi au contact de diverses formes de culture.

Nos trois prix de participation ont été gagnés par monsieur Éric Drouault (le panier du terroir), madame Jeannine Lepage (les napperons offerts par les Fermières) et madame Jeanne Nadeau (le DVD sur le Québec Sauvage).



Abracadabra Sonia en pleine création avec les tout-petits.



Séance de bricolage sous l'œil attentif de M. Germain Tremblay, maire de la municipalité.

CONFÉRENCE PORTO-CHOCOLAT

C'est le 10 octobre que la bibliothèque présentait sa conférence-dégustation sur le thème « porto et chocolat ». Notre conférencier, monsieur Luc Lescarbeau a expliqué les origines du porto, décrit la région géographique d'où provient ce vin, ainsi que les procédés qui permettent d'obtenir les portos classés comme « Blanc », « Ruby », « Tawny », « LBV », etc. Il a ainsi su capter l'attention de son auditoire et faire vibrer les papilles gustatives d'environ 60 personnes enchantées pour certaines de découvrir le mariage porto et chocolat et pour d'autres d'en apprendre un peu plus sur le porto.

Nous avons fait tirer un prix de présence (une bouteille de porto) qui a été gagné par madame Francine Houde.

LES ACTIVITÉS CULTURELLES À VENIR

Lundi 18 février 2013, 19h, à l'hôtel de ville

« La cyberdépendance » par M. André Péloquin. Conférence qui s'adresse aux adolescents et aux adultes. Comment reconnaître la cyberdépendance. Les dangers de donner nos informations personnelles et bien plus.

Inscriptions à compter du 1er février 2013 à la bibliothèque. GRATUIT

Mercredi 13 mars 2013, 19h30, à l'hôtel de ville

Voyager en images : « Le Vietnam » avec Madame Marie O'Neill. Du Sud au Nord, avec un saut à Angkor au Cambodge.

Inscriptions à compter du 1er mars 2013 à la bibliothèque. GRATUIT

Mardi 16 avril 2013, 19h30, à l'hôtel de ville

Jardinage : « Les fines herbes et les fleurs comestibles » par Madame Suzanne Demers et **« Comment apprêter vos fines herbes et fleurs comestibles en cuisine »** avec M. Robert Bergeron.

Inscriptions à compter du 1er avril 2013 à la bibliothèque. GRATUIT

Voici en résumé un tableau des activités culturelles prévues pour la prochaine année

Programme des activités culturelles de votre bibliothèque pour 2013

• 18 février	**La cyberdépendance** : conférence pour adultes et adolescents
• 13 mars	**Voyager en images** : le Vietnam
• 16 avril	**Jardinage** : les fines herbes
• 7 mai	**Observation d'oiseaux** : Sortie d'observation au Cap Tourmente
• Juin	**Conférence dégustation** : les bières
• 29 septembre	**Journée de la Culture**
• Octobre	**L'Alaska, rêve de tous** : Conférence

****

Pour les tout-petits : *dates à déterminer*

le **« Coffre à contes »** et

« L'Éveil à la lecture et à l'écrit ».

****

Surveillez nos publicités afin de connaître les dates et les endroits de chacune de ces activités ou informez-vous à la bibliothèque.

Les dates sont sujettes à changement

DES SUGGESTIONS DE LECTURE

JOUBERT, BIANCA : *LE BRODEUR*



À propos de ce titre :

« Dans le dénuement, j'ai trouvé l'abondance. » raconte Bianca Joubert parachutée à la lisière du Sahel dans un lieu sans miroirs, fenêtres ou vitrines pour lui rendre son reflet. Elle se retrouvera dans les gestes taciturnes d'un brodeur coincé entre ses croyances et la modernité au creux d'un village où les femmes marchent un enfant au dos, un plateau sur la tête en tricotant. Par delà les nuits où le silence est d'une telle qualité qu'on croirait entendre le scintillement des étoiles, leur histoire se déploiera, cousue de malentendus et de non-dits. Le brodeur quittera ce pays où il dessine des motifs magiques à l'échancrure des cols, où les sorcières concoctent des potions d'espoir avec des feuilles de baobab pour retrouver l'Occident et ses plantations d'oranges amères. Un livre en sfumato où l'on apprend à lire son avenir dans le profil des dunes.

MAALOUF, AMIN : *LES DÉSORIENTÉS*



À propos de ce titre :

« Dans Les désorientés, je m'inspire très largement de ma propre jeunesse. Je l'ai passée avec des amis qui croyaient en un monde meilleur. Et même si aucun des personnages de ce livre ne correspond à une personne réelle, aucun n'est entièrement imaginaire. J'ai puisé dans mes rêves, dans mes fantasmes, dans mes remords, autant que dans mes souvenirs. Les protagonistes du roman avaient été inséparables dans leur jeunesse, puis ils s'étaient dispersés, brouillés, perdus de vue.

Ils se retrouvent à l'occasion de la mort de l'un d'eux. Les uns n'ont jamais voulu quitter leur pays natal, d'autres ont émigré vers les États-Unis, le Brésil ou la France. Et les voies qu'ils ont suivies les ont menés dans les directions les plus diverses. Qu'ont encore en commun l'hôtelière libertine, l'entrepreneur qui a fait fortune, ou le moine qui s'est retirés du monde pour se consacrer à la méditation ? Quelques réminiscences partagées, et une nostalgie incurable pour le monde d'avant.» A. M.

Ne manquez pas de consulter la liste de nos récentes acquisitions, affichée sur notre site Web, de même qu'à la bibliothèque. Et surtout, lors de votre visite, profitez-en pour fureter dans nos rayons où vous trouverez sûrement des livres qui vous intéresseront parmi les quelque 10 000 titres offerts!

L'équipe des bénévoles vous souhaite la bienvenue à la bibliothèque et une très heureuse période des Fêtes

HORAIRE DU SECRÉTARIAT PÉRIODE DES FÊTES

Prenez note que l'Hôtel de ville sera FERMÉ pendant la période des fêtes, à partir du vendredi 21 décembre 2012, 16 h 00, jusqu'au mercredi 2 janvier 2013 inclusivement.

Pour les appels d'URGENCE (ex. : bris d'aqueduc, refoulement d'égouts, affaissement de la chaussée, rue glacée), durant cette période, composez le 911.

PERSONNES RESSOURCES RECHERCHÉES

Vous aimeriez animer ou développer une activité de loisirs pour les jeunes ou les adultes de notre municipalité. Vous avez des connaissances au niveau culturel, sportif ou communautaire que vous aimeriez partager avec un groupe d'individus. Alors, contactez-moi, il me fera un plaisir de vous rencontrer pour en discuter.

Martin Pouliot : 418 826-2253
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

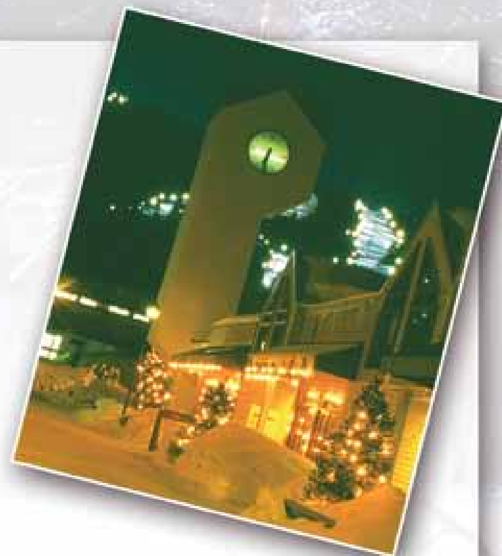
Vœux de votre député fédéral Jonathan Tremblay



Cette année pour les fêtes de Noël et du jour de l'An, j'aimerais vous souhaiter mes meilleurs vœux, mais également vous exprimer toute la gratitude que je vous dois en tant que votre représentant à la Chambre des communes. Puissiez-vous trouver dans cette nouvelle année, la paix de l'esprit et l'amour véritable.

Joyeux temps des Fêtes et Bonne Année 2013 !

4611, boulevard Sainte-Anne, Québec (Québec) G1C 2J3
Téléphone : 418 660-6776 / Télécopieur : 418 660-6777
Jonathan.tremblay@parl.gc.ca
Sans frais : 1-866-660-6776



SKI ALPIN
BILLETS DE SKI DE SOIRÉE

Une fois de plus cette année, la municipalité de St-Ferréol-les-Neiges s'associe au Mont-Ste-Anne pour offrir à ses résidants des billets de ski alpin de soirée à un prix moindre.

Des billets seront en vente à 22 $ à compter de la mi-décembre et seront valides jusqu'en mars 2014.

Vous pouvez donc vous procurer des billets en vous adressant au conseiller de votre district ou au secrétariat de l'Hôtel de ville, au 33 rue de l'Église, aux heures normales de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

NOTE:
Un maximum de 4 billets est imposé par visite, par personne.

La prochaine parution du journal Le Sommet se fera à la mi-décembre
Vous avez des commentaires ou des suggestions? Écrivez-nous à :
info@saintferreollesneiges.qc.ca

Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges
33, rue de l'Église
Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec) G0A 3R0